

**BERCY AU SECOURS DES FOURNISSEURS DE LECLERC**

CAHIER ÉCO - LIRE PAGE 6



**Le beaujolais en cure de réhabilitation**

CAHIER ÉCO - LIRE PAGE 2



**IAM, RAPPEURS NOSTALGIQUES**

CULTURE - LIRE PAGE 11

Vendredi 22 novembre 2013 - 69<sup>e</sup> année - N°21413 - 1,80 € - France métropolitaine - www.lemonde.fr

Fondateur : Hubert Beuve-Méry - Directrice : Natalie Nougayrède

## Emploi : les CDD de moins d'un mois explosent

- 3,7 millions de contrats de moins d'un mois ont été signés au troisième trimestre 2013 ; leur nombre a doublé en dix ans
- L'hyperflexibilité frappe d'abord les jeunes, tandis que les trois quarts des actifs restent en CDI

## L'OBSCUR PASSÉ DU TIREUR PARISIEN PRÉSUMÉ

Abdelhakim Dekhar avait déjà été impliqué dans un fait divers meurtrier en 1994



Le suspect, repéré dans le métro, le 18 novembre, par la vidéosurveillance. REUTERS/PREFECTURE DE POLICE



### LE MONDE DES LIVRES

L'offrande musicale

- La réédition de la correspondance entre Liszt et Wagner révèle l'étonnante proximité entre les deux génies
- Verdi, Prokofiev, Chostakovitch... Plusieurs essais et romans témoignent du rôle politique des musiciens

SUPPLÉMENT

## Une lutte enfin déterminée contre les paradis fiscaux

Une pourra plus être dit qu'en matière de paradis fiscaux et de lutte contre l'évasion et la fraude fiscales, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) se contente de sermons et de chiffons de papier. Le bilan sans complaisance dressé à Djakarta, jeudi 21 novembre, par le Forum fiscal mondial, adossé à l'OCDE, est l'aboutissement de trois années d'analyses de lois et de règlements, et surtout d'enquêtes sur place, pour vérifier si les récents gages d'ouverture donnés par les centres

paradis fiscaux non coopératifs en matière d'échange d'informations sur les contribuables étrangers, seul moyen de forcer les derniers récalcitrants à rentrer dans le rang pour éviter d'être fichés.

Une liste noire où pourraient figurer, cette fois, non plus des Etats confettis du Pacifique ou des Caraïbes, comme par le passé, mais certains grands coffres-forts de la planète, tels la Suisse ou le Luxembourg, un membre fondateur de l'Union européenne, pointés du doigt dans le bilan dressé par le Forum fiscal mondial. Une petite révolution qui montre la détermination des Etats à lutter contre l'évasion fiscale afin de récupérer une partie des impôts qui leur ont été « volés ».

Pour autant, l'échange généralisé d'informations sur les contribuables du monde entier, limité aux comptes bancaires et aux avoirs localisés à l'étranger, ne résoudra pas tout. Il faudra bien d'autres mesures complémentaires pour appréhender les milliers de milliards de dollars dissimulés dans les juridictions à palmiers et juguler la fraude fiscale, et, plus précisément, l'argent du crime.

Une mesure forte, par exemple, mériterait

d'être davantage soutenue par les Etats membres du G20 : l'obligation pour tous les pays de tenir un registre des sociétés offshore renseignant l'identité du bénéficiaire effectif. Car cette information n'existant pas aujourd'hui, elle ne pourra évidemment pas être échangée. Et, avec ces véhicules financiers garantissant l'anonymat et permettant des montages complexes, les fraudeurs pourront continuer à se cacher.

Cette question est d'autant plus urgente que, devant la mobilisation générale contre la fraude fiscale proclamée de part et d'autre de l'Atlantique, les flux d'argent illicites se déplacent sur le globe. Et changent de nature. Ils migrent notamment d'Europe vers l'Asie, un continent particulièrement prisé, ou vers certaines destinations de l'océan Indien ou des Caraïbes, telles les très florissantes îles Vierges britanniques, des lieux qui, ce n'est pas un hasard, se sont fait une spécialité de la création rapide de sociétés offshore. Un seul chiffre l'illustre : il y avait 20 000 sociétés offshore aux Seychelles il y a cinq ans. Aujourd'hui, il y en a 120 000.

LIRE CAHIER ÉCO PAGE 3

### AUJOURD'HUI

#### Qui sont les « 30 » de Greenpeace ?

Itinéraire de ces militants écologistes que la Russie a décidé de libérer sous caution, après leur action contre une plate-forme pétrolière en Arctique en septembre.

INTERNATIONAL - P. 2-3

#### Un mort sur un barrage agricole

Le gouvernement a demandé aux céréaliers qui bloquaient les routes d'Île-de-France de lever leurs barrages après deux accidents, dont l'un a coûté la vie à un pompier.

FRANCE - P. 9

#### Pape Diouf candidat probable à Marseille

A 62 ans, l'ex-président de l'OM envisage de se lancer dans la course à la mairie. Il serait le porte-parole d'un collectif de personnalités de gauche.

FRANCE - P. 10

### ÉDITORIAL

financiers offshore (Caïmans, Bahamas...) ou les pays à secret bancaire de tradition (Suisse, Luxembourg...) sont suivis d'effets.

Trois longues années pendant lesquelles une équipe d'experts internationaux a du forcer les portes de ces boîtes noires de la finance mondiale et surmonter de délicats bras de fer diplomatiques. Trois années de précieux travaux qui vont permettre à l'OCDE, si elle saute le pas en 2014, de rétablir une liste noire des

## L'imbroglio des nominations à Bercy

Le ministre Pierre Moscovici est fragilisé par l'offensive de Jean-Marc Ayrault



Bernard Cazeneuve et Pierre Moscovici, le 5 novembre.

AFP PHOTO/ÉRIC PIERMONT

### DÉBATS

#### « Berlin ne pratique pas le dumping social ! »

L'ambassadrice d'Allemagne en France, Susan Wasum-Rainer, juge infondées les critiques à l'égard de son pays. Pour elle, la santé de l'économie allemande « profite à toute la zone euro ».

LIRE PAGE 17

### CULTURE

#### Les pianistes « pros » ne jouaient plus sur un Pleyel

Trop onéreux, mais aussi boudés par les conservatoires et les musiciens : les pianos Pleyel, marque française chère à Chopin, ont vu leur fabrication arrêtée le 12 novembre.

LIRE PAGE 11

agnès b. DVD POTEMKINE FILMS ET AGNÈS B. DVD PRÉSENTENT

60 ANS DE CINÉMA, UNE VIE, UN COFFRET

**ÉRIC ROHMER** *l'intégrale*

TOUT ROHMER EN 30 DVD ET 22 BLU-RAY :  
24 LONGS MÉTRAGES ET 10 COURTS MÉTRAGES  
RESTAURÉS EN HD,  
DES DIZAINES DE SUPPLÉMENTS INÉDITS  
UN LIVRET DE 100 PAGES, ET DES SURPRISES !

**LE 19 NOVEMBRE 2013**

LES TROIS GRANDS CYCLES DU CINÉASTE  
SERONT ÉGALEMENT DISPONIBLES

ina les films du dimanche Le Monde Télérama CAHIER CINÉMA Inter

WWW.POTEMKINE.FR

# La Russie desserre l'étau autour de Greenpeace

La plupart des militants de l'« Arctic-Sunrise » doivent être libérés, mais restent passibles de lourdes peines de prison

Moscou  
Correspondante

Qu'est-ce qui a pu pousser les tribunaux Kalininski et Primorski de Saint-Petersbourg à accorder la liberté sous caution à 20 militants de Greenpeace, entre lundi 18 et mercredi 20 novembre ? Après deux mois d'incarcération dans des conditions difficiles (accès aux avocats limité, cellules glaciales, absence d'hygiène), les militants ont été déclarés libres de leurs mouvements mais ils restent inculpés – de piraterie et ou de vandalisme, on ne sait pas très bien – et risquent de 7 à 15 ans de prison.

Parmi eux, figure Peter Willcox, le capitaine de l'« Arctic-Sunrise », à bord duquel 28 militants et 2 photographes avaient protesté en septembre contre les forages pétroliers du géant russe Gazprom en Arctique. Dix autres membres de l'équipage, appelés à comparaître d'ici à la fin de cette semaine, devraient bénéficier de la même mesure. Les juges ont réclamé 2 millions de roubles (45 000 euros) par personne. Les sommes sont actuellement rassemblées par le bureau de Greenpeace à Amsterdam (Pays-Bas) où était immatriculé le navire saisi par les garde-frontières russes, lesquels dépendent du FSB (les services de sécurité).

Pour l'instant, seule la militante brésilienne Anna Paula Maciel a recouvré la liberté, mercredi soir. En raison de formalités bureaucratiques, la libération des 19 autres militants ne devrait pas intervenir avant la fin de la semaine.

On ne sait pas ce que vont faire les militants une fois libérés, dans l'attente de leur procès. Dépourvus de visa de séjour en Russie, ils sont en situation irrégulière et ne pourront sortir du pays bien qu'aucune assignation à résidence n'ait été prononcée.

Théoriquement, ils devraient se rendre au Service fédéral des migrations (FMS) pour demander un visa, mais comme les garde-frontières qui les ont arrêtés le 19 septembre, fusil-mitrailleur au poing et masque noir sur le visage, n'ont pas pris soin de tamponner leurs passeports, ils tombent, de fait, dans la catégorie des clandestins.

Ces libérations provisoires sont un tournant dans l'affaire qui oppose depuis deux mois Greenpeace à la justice russe. Difficile de dire ce qui a pu pousser les juges à se montrer soudainement



Anne Mie Roer Jensen, militante de Greenpeace arrêtée le 19 septembre, au tribunal Primorski, à Saint-Petersbourg, le 20 novembre. GREENPEACE INTERNATIONAL/AFP

plus cléments envers les militants, prononçant les remises en liberté à la chaîne avec à chaque fois la même caution.

A l'évidence, les autorités russes font patte de velours au moment où le Tribunal international du droit de la mer (TIDM), saisi par les Pays-Bas, s'appête à rendre son verdict, vendredi 21 novembre. La Russie, qui a décidé de ne pas participer à l'audience, sait que sa cause est indéfendable.

L'arrestation brutale des militants, l'arraisonnement de l'« Arctic-Sunrise » dans les eaux internationales, l'incarcération injustifiée de tous ses occupants, les charges infondées (piraterie puis vandalisme) sont sans commune mesure avec les actes perpétrés par les écologistes, décidés à accrocher une banderole sur la plate-forme Prirazlomnaïa, propriété de Gazprom en mer de Petchora. La vidéo

de l'incursion hélicoptérée d'un commando masqué et armé de garde-frontières sur le navire de Greenpeace le 19 septembre est particulièrement éclairante, elle figure parmi les pièces à charge fournie par La Haye au TIDM.

## Moscou fait patte de velours au moment où le Tribunal international du droit de la mer s'appête à rendre son verdict

La décision du tribunal de Hambourg, qui dépend de l'ONU, risque indirectement de porter ombrage à Moscou, désireuse d'étendre sa souveraineté dans l'Arctique. Comme les Etats-Unis, la Norvège, le Canada, la Russie ten-

te depuis des années d'établir devant l'ONU la preuve géologique qu'elle peut prétendre à plus de territoire dans le no man's land polaire.

Le dossier Greenpeace nuit par ailleurs aux bonnes relations avec les Pays-Bas, important partenaire énergétique et commercial de Moscou en Europe. Maria Poutina, la fille aînée de Vladimir Poutine, est mariée à un citoyen hollandais, Faassen Iorrit Iost, et le couple est installé aux Pays-Bas.

S'il est difficile de prévoir le prochain épisode de la saga Greenpeace en Russie, l'épopée de ses 30 militants, maintenus au cachot pendant deux mois, jette une lumière crue sur le fonctionnement de la justice russe, championne de l'arbitraire. Personne ne peut comprendre pourquoi l'Australien Colin Russel, le radio de l'« Arctic-Sunrise », est le seul à avoir été maintenu en

détention par le tribunal Primorski. Il était le premier à comparaître, le juge décida alors de le maintenir en détention jusqu'au 24 février 2014. Les libérations en cascade ont commencé à la deuxième comparution, celle d'Ekaterina Zaspas, médecin de bord, qui passait au tribunal Kalininski.

Le procureur réclamait son maintien en prison au motif qu'elle s'était murée dans le silence lors des interrogatoires, s'abritant derrière l'article 51-1 de la Constitution qui autorise à ne pas témoigner contre soi-même ou ses proches. La juge n'en tint pas compte, optant pour la mise en liberté sous caution, un verdict étendu ensuite à tous les autres militants appelés à comparaître. Pourquoi Colin Russell a-t-il été le seul maintenu en prison ? Probablement parce que la consigne du Kremlin transmise aux juges – la blogosphère appelle

cela la « justice du téléphone » – est arrivée après l'examen de son cas.

Les audiences, suivies par une bonne centaine de journalistes consignés dans le couloir faute de place dans les salles exiguës, ont révélé l'archaïsme des tribunaux. Les prévenus comparaissaient en cage et les huissiers (ceux du tribunal Kalininski) avaient le visage masqué par des passe-montagnes noirs. « La salle a la taille de toilettes, très peu de personnes ont pu entrer », expliquait, lundi, Alkhas Abgadjava, l'avocat du photographe Denis Siniakov, libéré lui aussi sous caution. Pendant l'audience, la cage du photographe était cernée par huit policiers soucieux d'empêcher tout contact avec son avocat. Avant tout, il s'agit d'effrayer les écologistes de Greenpeace afin de leur faire passer l'envie de recommencer. ■

MARIE JÉGO

## Peter Willcox, capitaine de l'« Arctic-Sunrise », était déjà à la barre du « Rainbow-Warrior »

ANITA, 22 ans, n'a pas de nouvelles récentes de son père, Peter Henry Willcox. Juste une lettre, reçue il y a un mois, dans laquelle le capitaine américain de l'« Arctic-Sunrise » se montrait rassurant, disant qu'il passerait la voir dès qu'il pourrait sortir de Russie. Chez la jeune fille, l'inquiétude le dispute à la confiance : le solide marin ne s'est-il pas toujours bien sorti de ses aventures au long cours ?

Voilà trente-trois ans qu'il sillonne les mers du globe pour Greenpeace. Neuf fois déjà, il a été arrêté par des polices du monde entier. « La dernière fois, c'était aux Philippines, en 2001, raconte Anita Willcox. Les Américains quittaient une base militaire de l'archipel en laissant plein de déchets toxiques derrière eux. Les gens de Greenpeace ont déposé un conteneur de déchets devant l'ambassade des Etats-Unis. Après les avoir retenus un après-midi, les Philippines les ont relâchés en leur disant qu'en fait ils devraient les remercier... »

A 60 ans, le capitaine a connu son lot de coups durs, très durs même. Avant l'« Arctic-Sunrise », il a longtemps commandé le Rainbow-



ILLUSTRATIONS : SEB JARNOT

Warrior. Il a plus d'une fois raconté cette nuit du 10 juillet 1985, à Auckland, en Nouvelle-Zélande, quand deux bombes posées par les services secrets français ont déchiré la coque du navire de Greenpeace venu protester contre les essais nucléaires en Polynésie. Le photographe Fernando Pereira, père de deux enfants, y a laissé la vie. Une autre fois, au Pérou, l'équipage a été retenu trois semaines sur son bateau après une action contre la pêche illégale.

### « Des creux de huit mètres »

Après deux mois de détention, la justice russe vient de décider la libération sous caution de Peter Willcox, au même titre que la plupart de ses coaccusés. Mais le capitaine devra probablement rester en Russie en attendant le procès. Rude perspective pour un homme qui « ne sait pas fonctionner sur terre », selon sa fille.

Adolescent, Peter Willcox commence par naviguer sur l'Hudson et devient membre de l'équipage du Clearwater, qui lutte contre la pollution du fleuve. Il choisit d'arrêter ses études. En 1981, il répond

à une petite annonce de Greenpeace et rejoint le Rainbow-Warrior, avant d'en prendre la barre, quelques mois plus tard.

Chasse à la baleine, armement nucléaire, pollutions chimiques : il participe à toutes les campagnes de l'organisation écologiste. François Chartier, chargé des dossiers pêche au sein de Greenpeace France, se souvient d'une sortie au large de l'Ecosse, en 2011 : « Nous nous approchions des chalutiers français de la Scapêche, qui traînent leurs filets sur des fonds profonds. Il y avait des creux de huit mètres, mais, avec lui, je me suis toujours senti en sécurité. Ce n'est pas pour rien qu'on le présente comme une légende entre nous. »

Chez les Willcox, l'engagement se transmet en héritage. Né le 6 mars 1953, Peter, adopté alors qu'il était encore un nourrisson, s'inscrit dans une lignée de militants. Sa famille a été accusée de communisme à l'époque du mac-carthisme, perdant fortune et passeports après la participation du grand-père à une délégation pour la paix en Chine, en 1952.

De leur côté, les parents ont fon-

dé, en 1949, Village Creek, dans le Connecticut, une bourgade communautaire ouverte à tous, sans considération de couleur de peau ni de religion. Une utopie révolutionnaire qui existe toujours. « Un merveilleux endroit pour grandir, être éduqué à la non-violence et acquérir le sens de l'optimisme », a témoigné un jour Peter Willcox sur l'antenne d'ABC News.

Ses filles se préparent à reprendre le flambeau. Anita est née aux îles Marshall, lors d'une campagne de Greenpeace ; sa jeune sœur, Natasha, à Majorque, en Espagne – leur mère était le médecin du bord. La première étudiante en France les relations internationales et le développement durable, la seconde la biologie marine aux Etats-Unis.

« Mes parents m'ont transmis leur passion, confirme Anita Willcox. Je veux que mes enfants voient une mer propre. » Pense-t-elle que son père mettrait fin à ses pérégrinations s'il pouvait rentrer chez lui ? « Non, mais peut-être qu'il ferait une pause : il vient juste de se remarier. » ■

MARTINE VALO

# Les « 30 », un équipage aux 18 nationalités et aux motivations multiples

Agés de 21 à 60 ans, étudiante, marin, médecin ou photographe, ils avaient embarqué à bord de l'« Arctic-Sunrise » pour dénoncer l'exploitation pétrolière au-delà du cercle polaire



## Francesco Pisanu, marin et militant

Les huit semaines de détention ont dû sembler bien longues à Francesco Pisanu. Ce Franco-Italien de 38 ans, qui milite depuis dix ans chez Greenpeace, n'est pas du genre à rester enfermé, et encore moins inactif. Grand amateur de moto, de voyages et de sports de combat, il faisait partie, comme marin, de l'équipage de l'« Arctic-Sunrise ». Ses missions principales : participer aux manœuvres et veiller au bon état général du brise-glace.

« L'endroit où il préfère être, c'est en mer, et de préférence sans terre en vue, assure Christina Koll, sa petite amie, qui coordonne la communication de Greenpeace au niveau européen. Il m'a dit un jour combien il appréciait de ne pas vivre en permanence en ville et de ne pas travailler dans un bureau. »

Sa double casquette de marin salarié par Greenpeace et de militant écologiste, Francesco Pisanu a mis du temps à s'en coiffer. Même si la mer a bercé les vacances de son enfance, quand il se rendait chaque année en Sardaigne, l'île d'où est originaire son père et dont il parle la langue, le sardo. « La mer, les bateaux, c'est depuis qu'il était tout petit », assure sa sœur Hélène.

Le futur militant, qui a grandi en région parisienne, a pourtant pris des chemins de traverse, quittant tôt l'école pour tâter de différents métiers, toujours un peu nomades : palefrenier, ambulancier, chauffeur de limousines... Il rejoint Greenpeace comme volontaire, y travaille un peu comme recruteur d'adhérents avant d'embarquer bénévolement, en 2006, pour une première campagne de trois mois en Méditerranée consacrée aux réserves marines.

« Il fait partie de ces gens qui n'avaient pas forcément des convictions très fortes au départ, mais dont l'engagement est devenu de plus en plus profond au fil du temps », témoigne Isabelle Philippe, de Greenpeace France.

L'apprenti matelot est bientôt engagé par Greenpeace International et commence à enchaîner les missions, au rythme de « trois mois à terre, trois mois en mer ». En 2010, il passe son brevet de capitaine au lycée maritime de Nantes.

« Il s'intéresse à l'environnement en général et à la transition vers les énergies renouvelables, mais le sujet qui compte le plus pour lui, c'est la pêche durable », affirme Christina Koll qui l'a rencontré en avril, justement à l'occasion d'une campagne de soutien à la pêche artisanale, en mer Noire et en Méditerranée, à bord de l'« Arctic-Sunrise ».

« Hypersociable » poursuites camarades de Greenpeace, « pas du genre à résoudre les problèmes par la violence » selon sa sœur, le seul Français parmi les « 30 » de Greenpeace semble avoir plutôt bien supporté sa détention. « Mais il a ressenti un vrai sentiment d'injustice », assure son amie.

GILLES VAN KOTE

## Camila Speziale, la benjamine

C'est la benjamine de l'équipe, mais sûrement pas la moins volontaire. A 21 ans, l'Argentine Camila Speziale a vu sa première croisière militante pour Greenpeace, sur l'« Arctic-Sunrise », se terminer derrière les barreaux d'une prison russe, à Mourmansk. « C'était la première fois qu'elle partait à l'étranger, et si loin, elle était enthousiaste », confie sa mère, Paula.

Pour cette jeune fille aux cheveux châtain et aux grands yeux verts, la défense de la planète ne se négocie pas. « Camila est une fille très solidaire, très engagée », raconte sa mère. Depuis le lycée, elle a participé à de nombreuses luttes en Argentine. »

Elle n'avait pas 20 ans quand elle a rejoint Greenpeace, à l'occasion d'une manifestation de blocage de l'accès à une gigantesque mine d'or à ciel ouvert, à cheval sur l'Argentine et le Chili. D'autres actions ont suivi pour celle qui est alors devenue « grimpeuse » pour l'organisation écologiste. Les « activistes » du monde entier sont souvent sollicités par Greenpeace comme grimpeur, navigateur...

Déjà sensibilisée par la campagne contre les forages pétroliers dans l'Arctique, Camila Speziale a participé au blocage, en juillet 2012, d'une plate-forme de Shell dans le sud de l'agglomération de Buenos Aires, ville où l'étudiante en photographie et sa famille résident.

Quand Greenpeace a sollicité des grimpeurs pour former une équipe internationale afin d'aller dans l'Arctique titiller Gazprom, elle s'est aussitôt portée volontaire. « Nous avons estimé que c'était une bonne occasion pour l'Argentine d'être présente dans l'expédition, et elle avait tout à fait le profil recherché, témoigne Fabiana Bellina, qui l'a chaperonnée lors de ses premiers pas à Greenpeace. Camila est engagée, déterminée. Elle a accepté avec enthousiasme ce grand défi personnel. »

Pour la jeune femme, passionnée de musique argentine mais aussi de hard-rock et de comédies musicales américaines, l'occasion de « ne pas rester les bras croisés, d'accélérer les changements nécessaires à la planète, d'être dans l'action », comme dit Fabiana Bellina, était trop belle.

Ses parents n'ont pu que l'encourager. Au téléphone, la maman, tout à vanter les qualités de sa fille, ne dit rien de son inquiétude : « Elle est très raisonnable, engagée oui, mais de manière réfléchi, à l'écoute des autres. »

Lors de l'unique entretien téléphonique qu'elle a pu avoir avec sa famille, durant sa détention, Camila Speziale s'est d'ailleurs empressée de demander des nouvelles de ses jeunes frères et de ses compagnons d'aventure et d'infortune.

REMI BARROUX



## Ekaterina Zaspá, engagée involontaire

Lorsque Ekaterina Zaspá, médecin de 37 ans, a rejoint, cet été, le navire de Greenpeace qui mouillait dans l'Arctique en vue d'une campagne sur les dangers écologiques de l'exploitation du pétrole dans la région, elle était loin de se douter de ce qui l'attendait. Libérée sous caution lundi 18 novembre, elle reste passible de plusieurs années de prison.

En signant son contrat de trois mois, la jeune femme comptait améliorer son ordinaire de médecin diagnosticien à l'hôpital public de Pouchtchino, dans la région de



Moscou, tout en goûtant à l'aventure et en élargissant son horizon. « Elle est arrivée par hasard sur ce bateau, elle avait juste décidé de gagner un peu d'argent pendant ses vacances », a expliqué Ilya, son mari, à la presse.

Comparaisant lundi 18 novembre devant le tribunal Kalininski de Saint-Petersbourg, le médecin, visage pâle et traits tirés, a expliqué à la juge n'avoir jamais milité en faveur de l'écologie. Elle a fait valoir qu'elle ne faisait pas partie de ceux qui avaient tenté de hisser une banderole sur la plate-forme pétrolière Prirazlomnaïa et ne faisait qu'exercer sa profession de médecin sur l'« Arctic-Sunrise ».

Ses collègues du centre médical de Pouchtchino se sont récemment portés à son secours. Ils ont écrit au président Vladimir Poutine pour réclamer sa libération. « Le docteur Zaspá n'a fait qu'accomplir son devoir de médecin », dit la lettre, publiée sur les réseaux sociaux et signée par près de 400 membres du corps médical. ■

MARIE JÉGO (À MOSCOU)

# La Pologne complique le sommet international de Varsovie sur le climat

Le premier ministre se sépare de son ministre de l'environnement, qui préside les négociations

Varsovie  
Envoyée spéciale

Les affaires intérieures polonaises ont ajouté, mercredi 20 novembre, un peu plus de confusion dans l'atmosphère qui règne sur la 19<sup>e</sup> conférence des parties de la Convention des Nations unies sur les changements climatiques qui se tient à Varsovie jusqu'à vendredi.

Le ministre de l'environnement, Marcin Korolec, et à ce titre président de la « COP 19 », a fait les frais du remaniement gouvernemental annoncé par le premier ministre, Donald Tusk. « Cela ne change rien à l'engagement de la Pologne pour parvenir à un succès des négociations. Je vais maintenant pouvoir m'y consacrer totalement », a cherché à rassurer le ministre démis.

M. Korolec quittera officiellement ses fonctions le 27 novembre pour prendre le poste de secrétaire d'Etat chargé du climat, et continuera à assurer la présidence de la COP jusqu'en décembre 2014, moment où le Pérou prendra le relais. Il sera remplacé à son poste actuel par le ministre des finances, Maciej Grabowski, dont la priorité sera de développer l'exploitation du gaz de schiste. Pour assurer son indépendance énergétique, la Pologne veut continuer à exploiter son charbon et mise sur le gaz de schiste.

« Après l'organisation d'un Forum mondial sur le charbon en pleine conférence climat, cela fait beaucoup. Il est vraiment difficile de prendre les Polonais au sérieux », a avoué, accablé, un négociateur européen sous couvert d'anonymat. La Pologne conduit, au sein de l'Union européenne, le groupe des Etats les plus réticents aux objectifs ambitieux que propose la Commission européenne pour réduire les émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030.

Les raisons pour lesquelles les Polonais se sont portés candidats pour accueillir la conférence sur le climat restent assez mystérieuses. Dans l'immédiat, les déboires de M. Korolec ne flattent pas l'image de l'Europe dont les divisions ont bien été perçues par les autres pays. Et ils compliquent la gestion de la conférence en privant la présidence de son autorité au moment où les heures vont commencer à compter pour parvenir à un compromis.

La coalition des Basic (Brésil, Afrique du Sud, Inde, Chine) a réaffirmé très clairement, mercredi, qu'elle n'accepterait pas un accord au

rabais et a demandé aux pays industrialisés de cesser de leur faire la leçon alors qu'eux-mêmes ne tiennent pas leurs engagements.

« Nous avons tous adopté des objectifs volontaires d'atténuation de nos émissions d'ici à 2020 et nous les remplissons. Nous avons fait beaucoup d'efforts pour promouvoir le processus multilatéral. Mais nous disons aux pays industrialisés que nous sommes des pays en développement victimes du changement climatique, et que nous ressentons bien plus qu'eux l'urgence d'agir pour nos générations futures. Il n'est pas question de perdre ici », a affirmé le négociateur chinois, Xie Zhenhua, au nom des quatre émergents.

« Les pays industrialisés doivent faire plus maintenant et ne pas transférer le fardeau de la lutte contre le changement climatique sur les pays du Sud après 2020 », a renchéri Jayanthi Natarajan, la ministre indienne de l'environnement.

Les annonces qui étaient attendues à l'issue de la rencontre ministérielle sur l'épineuse question des

## La priorité du nouveau ministre de l'environnement sera de développer l'exploitation du gaz de schiste

financements sont pour l'instant restées limitées et ne satisfont pas les pays en développement. Seuls quelques pays ont relevé leur contribution, comme l'Allemagne, qui versera 30 millions d'euros pour recapitaliser le Fonds d'adaptation au changement climatique, ou la Suède qui, avec une dotation de 45 millions d'euros, sera la première à mettre de l'argent dans le futur « Fonds vert ».

Ce fonds, promis au lendemain de Copenhague en 2009 pour aider les pays développés à financer les besoins des pays en développement tant en matière d'atténuation de leurs émissions que d'adaptation, pourrait lancer sa première levée d'argent à l'automne 2014. En marge du sommet des chefs d'Etat organisé, à New York, par le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, à qui il incombera, si Varsovie n'aboutit pas une feuille de route consistante, de redonner espoir à la négociation pour parvenir à un accord en 2015 à Paris. ■

LAURENCE CAMEL

MIKIMOTO  
LE CRÉATEUR DE LA PERLE DE CULTURE DEPUIS 1893  
8 PLACE VENDÔME PARIS TEL: +33 1 42 60 33 55 WWW.MIKIMOTO.FR  
TOKYO NEW YORK PARIS LONDON COSTA MESA LAS VEGAS BEVERLY HILLS

# Kaboul et Washington s'accordent pour sécuriser l'Afghanistan après 2014

La présence de plus de 10 000 soldats étrangers doit être approuvée par une assemblée traditionnelle



Des soldats afghans patrouillent à Kaboul, avant la réunion de la Loya Jirga, une assemblée traditionnelle, le 20 novembre. ANJA NIEDRINGHAUS/AP

**Kaboul**  
Envoyé spécial

L'une des hypothèses pesant sur l'avenir de l'Afghanistan à l'heure du départ des troupes de l'OTAN a été levée mercredi 20 novembre avec l'annonce de la conclusion proche d'un accord entre Washington et Kaboul sur un pacte bilatéral de sécurité. Fruit d'une négociation âpre, et parfois conflictuelle en raison du virage nationaliste pris par le président afghan Hamid Karzaï, ce pacte fixe les modalités de la présence militaire américaine sur le sol afghan à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015 – date à laquelle l'essentiel des troupes de l'OTAN (aujourd'hui 75 000 hommes) auront quitté l'Afghanistan.

« Si [ce traité] est signé, entre

10 000 et 15 000 soldats [étrangers] resteront, a indiqué jeudi 21 novembre Hamid Karzaï, avant d'ajouter : « Quand je dis "soldats", je ne parle pas seulement des Américains, mais également de troupes venant d'autres pays de l'OTAN, de pays comme la Turquie, ou d'autres pays musulmans. » Le maintien d'une force résiduelle dans le cadre d'une nouvelle mission de simple assistance à l'armée afghane, évite à l'Afghanistan le vide stratégique qui s'était ouvert en Irak fin 2011 avec le départ intégral du contingent américain.

Annoncée à Washington par le secrétaire d'Etat John Kerry, la nouvelle de l'accord – non encore formellement paraphé – a été suivie par la diffusion sur le site du ministère afghan des affaires étrangères

du document. Le texte va être débattu durant quatre jours par une Loya Jirga (grande assemblée traditionnelle de notables) réunie à Kaboul à partir de jeudi en présence d'environ 2 500 délégués.

Les travaux ont débuté dans une ambiance tendue dans la capitale où un dispositif de sécurité exceptionnel a été déployé sur fond de crainte d'attaques des talibans. Le 16 novembre, une dizaine de personnes ont été tuées dans l'explosion d'un camion près de l'université polytechnique où se tient la Loya Jirga. Le président Karzaï a tenu à recevoir l'aval d'une telle assemblée avant de faire ratifier l'accord par le Parlement.

Triés sur le volet par le Palais présidentiel et à la représentativité sujette à caution, les délégués devraient in fine approuver le document dimanche 24 novembre, mais les débats permettront sans nul doute à des voix critiques de s'exprimer. « Le risque de dérapages n'est pas exclu », avertit Najib Manalâi, analyste afghan.

La question de l'immunité juridique des soldats américains sur le sol du pays hôte a longtemps constitué la principale pierre d'achoppement entre Washington et Kaboul. Le principe n'est pas négociable pour les Américains, comme l'a prouvé leur départ d'Irak faute d'un accord sur le sujet.

Après avoir tenté de faire fléchir Washington, M. Karzaï a cédé lorsqu'il a compris que Washington était sérieux quand il brandissait la menace d'une « option zéro », c'est-à-dire d'un retrait pur et simple à l'irakienne. L'accord stipule toutefois que les sous-traitants travaillant pour le compte de l'armée américaine, mais non membres du Pentagone, ne bénéficieront pas de cette immunité.

L'autre point litigieux concernait les raids des forces spéciales à l'intérieur des habitations privées afghanes, une pratique qui offense les sensibilités afghanes et n'a pas peu contribué à l'essor d'un sentiment anti-américain dans le pays. La question est d'une moindre actualité car, selon un diplomate d'un pays de l'OTAN en poste à Kaboul, « 90 à 95 % de ce genre d'opérations sont maintenant conduites par les forces afghanes elles-mêmes » en vertu d'un processus de transition sécuritaire généré

rale qui place désormais l'armée et la police afghane à l'avant-garde des combats.

Les Américains ne veulent toutefois pas se priver des moyens de continuer à mener des opérations de « contre-terrorisme » mais, précise l'accord, ces raids seront engagés pour « assister » les forces afghanes dans le respect de la « sécurité de la population afghane ». Alors que le détail de cette coopération en matière de « contre-terrorisme » aurait pu être traité dans la discrétion, M. Karzaï a, contre toute attente, fait monter la pression sur le sujet en exigeant du président Obama une lettre aux termes de laquelle les Américains s'engageraient à ne pas renouveler « les erreurs » commises dans le passé dans la conduite des opérations militaires en Afghanistan, c'est-à-dire les raids causant des victimes civiles.

## La question de l'immunité judiciaire des soldats américains n'est pas négociable pour Washington

En échange de cet engagement, les Afghans seraient prêts à accorder l'autorisation expresse aux Américains de pénétrer dans les domiciles afghans dans des « circonstances exceptionnelles » où la vie de leurs soldats serait en danger. Le document mis en ligne par le ministre afghan des affaires étrangères ne mentionne toutefois pas un tel feu vert en cas de « circonstances exceptionnelles », signe que la lettre attendue n'a pas encore été reçue à Kaboul.

Pour sa part, M. Kerry a affirmé à Washington que M. Karzaï « n'avait pas demandé d'excuses » aux Américains. Une certaine confusion régnait toujours jeudi matin sur la question de cette lettre réclamée par Kaboul. Après avoir fait monter les enchères dans le but de soigner son image patriotique aux yeux de l'opinion publique afghane, M. Karzaï court le risque de perdre la face si Washington devait refuser de faire un geste sur cette question, désormais controversée, des « erreurs du passé ». ■

FRÉDÉRIC BOBIN

# Les négociations de Genève divisent le pouvoir iranien

Les milieux conservateurs s'opposent à toute nouvelle concession sur le dossier nucléaire

Quelques heures avant le début des négociations sur le dossier nucléaire iranien à Genève, Ali Khamenei est enfin sorti de son silence, mercredi 20 novembre. Prononçant un discours à Téhéran devant une dizaine de milliers de *bassidjis* (la milice islamique du régime), le Guide suprême, la plus haute autorité du pays et qui a le dernier mot sur la question nucléaire, a défini « la ligne rouge » que devrait respecter l'équipe des négociateurs. « Je ne me mêle pas des détails des pourparlers, mais il ne faut pas reculer, même d'un iota, sur les droits du peuple », a-t-il précisé, faisant allusion au droit « indéniable » des Iraniens à l'enrichissement de l'uranium.

« L'Etat américain a été toujours despotique, malveillant et haineux à l'égard du peuple et du régime islamique », a ajouté Ali Khamenei, avant de s'en prendre aux autorités françaises qui « se sont abaissées » face à Israël et aux Etats-Unis. Paris a été pointé du doigt par les responsables politiques iraniens, ainsi que par la presse et par des internautes sur les réseaux sociaux, qui l'accusent d'avoir bloqué un accord lors de la dernière session de négociations entre Téhéran et les « 5+1 » (les cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies plus l'Allemagne), du 7 au 10 novembre à Genève.

Le récent voyage en Israël du président français François Hollande

## L'Iran critique l'absence de confiance

Le premier jour des négociations sur le contentieux nucléaire iranien à Genève n'aura duré que de dix minutes, mercredi 20 novembre. « Pendant ces pourparlers, nous avons discuté de la manière de procéder », a précisé, jeudi, le négociateur en chef de l'équipe iranienne, Abbas Araghchi. « Le principal obstacle est la perte de confiance, provoquée par l'attitude de nos interlocuteurs lors des pourparlers précédents », a-t-il expliqué. « En réalité, les négociations n'ont pas vraiment commencé », a-t-il estimé.

Selon ce diplomate, les négociations devaient reprendre, jeudi, entre Mohammad Javad Zarif, le ministre iranien des affaires étrangères, et Catherine Ashton, chargée de la diplomatie de l'Union européenne. « Nous devons entendre une seule voix de la part des Six, ce qui n'était pas le cas la fois précédente », a ajouté Abbas Araghchi, cité par l'agence officielle Isna. Cette session des pourparlers entre Téhéran et les pays occidentaux doivent se terminer vendredi 22 novembre.

de et la convergence de ses points de vue sur le contentieux nucléaire iranien avec ceux de l'Etat juif ont également suscité de vives réactions en Iran. « C'est une honte pour le peuple français, a soutenu Ali Khamenei. Mais il faut qu'il trouve une solution à cela. »

Si le Guide a pris soin d'insister sur son soutien au gouvernement du président Hassan Rohani et aux « responsables des négociations », la presse iranienne et plusieurs responsables politiques conservateurs n'ont eu de cesse de les critiquer. Une centaine de parlementaires (sur un total de 290 élus) hostiles au gouvernement, ont rédigé une proposition de loi qui, si elle était votée, interdirait à Mohammad Javad Zarif, le

## La convergence des points de vue de François Hollande avec ceux de l'Etat juif a suscité de vives réactions en Iran

ministre des affaires étrangères, de céder sur certains sujets cruciaux. Le gouvernement serait ainsi obligé de poursuivre le développement de « tous les sites nucléaires » et « l'enrichissement de l'uranium à 20 % ». Autant de points au cœur des négociations avec le groupe 5+1.

Le plus important quotidien ultraconservateur, *Kayhan*, a, quant à lui, mis en garde les diplomates iraniens contre de « nouvelles concessions » lors de ce round de discussion prévu pour durer jusqu'à vendredi. Son rédacteur en chef, Hossein Shariatmadari, nommé par le Guide suprême, a fait valoir, le 20 novembre, que « Téhéran avait déjà rempli certaines exigences du groupe des 5+1, sans avoir rien obtenu de concret en retour. Voilà pourquoi c'est maintenant à eux de faire quelques concessions à notre pays ». Cette prise de position sonne comme une mise en garde du Guide à l'attention du président Rohani.

Le président continue toutefois de défendre la nécessité de trouver un accord à Genève. « Si les négociations aboutissent, cela sera dans l'intérêt de toute la région, mais aussi du monde occidental », a-t-il déclaré, mercredi, lors d'une réunion avec le gouvernement. Afin de rappeler au monde occidental que le temps pour parvenir à un accord n'était pas infini, Hassan Rohani a encore une fois évoqué « cette occasion exceptionnelle », rendue possible, selon lui, par son élection le 14 juin. « Il faut que tout le monde utilise cette fenêtre », a-t-il conclu. ■

GHAZAL GOLSHIRI

**AKILLIS**  
PARIS

COLLECTION  
BANG BANG ! SHOT YOU DOWN

BOUTIQUE AKILLIS  
332, RUE SAINT-HONORÉ, PARIS 1<sup>ER</sup>

LISTE DES DÉTAILLANTS SUR WWW.AKILLIS.COM  
+33 (0)1 47 03 83 80

**OSP PUBLICATIONS JUDICIAIRES**  
01.49.04.01.85 - annonces@osp.fr

Le Tribunal de Grande Instance de Paris, statuant publiquement, par mise à disposition au greffe, par jugement contradictoire du 7 juin 2013 rendu en premier ressort,

- Dit qu'en reproduisant sans autorisation dans l'ouvrage *Ne vous taisez plus !* qu'elle a publié le 5 octobre 2011 des passages de l'article intitulé *Hommes/femmes : des rapports opposés entre les États-Unis et la France* dont Madame Claire LEVENSON est l'auteur et qui a été publié par la société EDITIONS SYLLEPSE dans le livre *Un troussage de domestique*, la société LIBRAIRIE ARTHEME FAYARD a porté atteinte respectivement à leurs droits moral d'auteur et droits patrimoniaux.

- Condamne la société LIBRAIRIE ARTHEME FAYARD à payer à Madame Claire LEVENSON la somme de 20.000 euros en réparation de l'atteinte portée à son droit moral d'auteur, et à la société EDITIONS SYLLEPSE la somme de 15.000 euros au titre de l'atteinte portée à ses droits patrimoniaux.

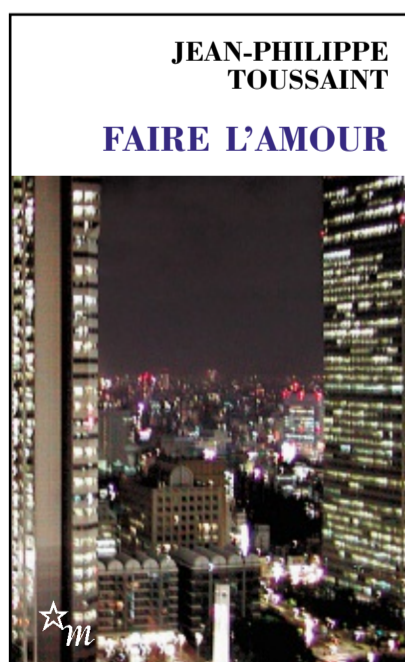
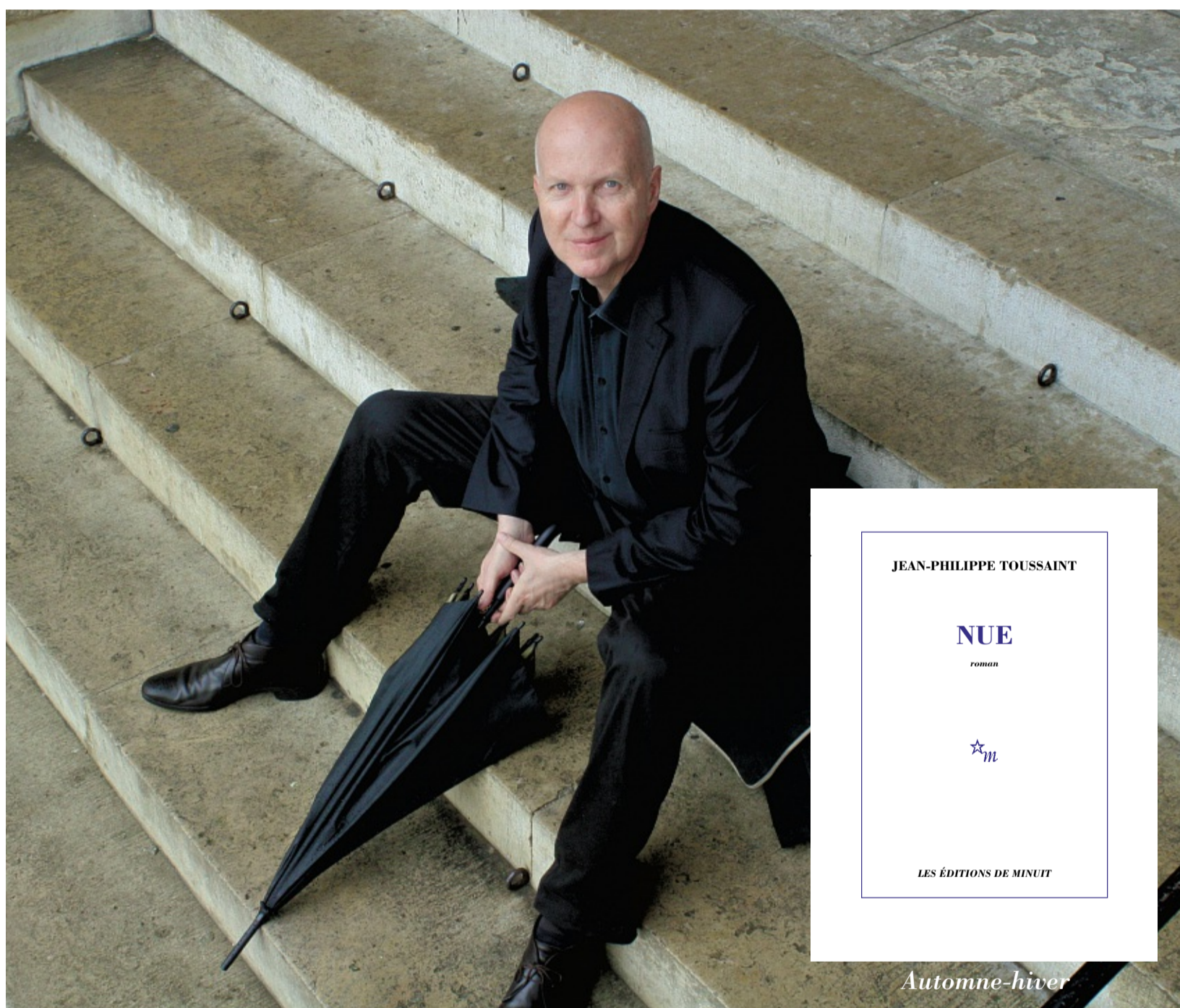
Me David Forest (pour Syllepse) et Me David Reingewirtz (pour Mme Levenson)

# JEAN-PHILIPPE TOUSSAINT

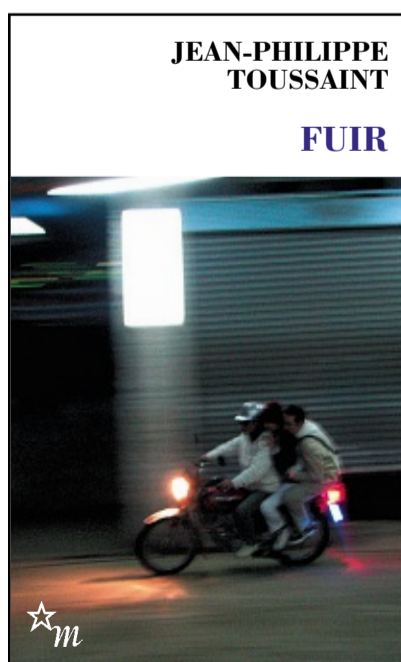
Une œuvre traduite en plus de vingt langues

*À la fois lumineux et crépusculaire, trépidant et assagi, ironique et poignant, horizontal et vertigineux, superposant plus que jamais le passé, le présent et le futur, et coulé dans une langue d'une éclatante sobriété, Nue est vraiment le point d'orgue de la collection printemps-été-automne-hiver de Jean-Philippe Toussaint.*

Jérôme Garcin



*Hiver*



*Été*



*Printemps-été*

# Les acteurs du « printemps bulgare » dénoncent la corruption du régime

Depuis juin, les manifestants réclament la démission du gouvernement de Plamen Orecharski

Sofia  
Envoyé spécial

Une centaine d'étudiants marchent au pas cadencé en treillis ou en uniformes de papier, armés de revolvers en carton, mercredi 20 novembre. Ils se dirigent vers le Parlement en criant « Octabka » (« démission » en bulgare), se jettent par terre pour finir leur parcours en rampant. Des pétards symbolisent le bruit des bombes et des cocktails molotov. Parvenus devant les barrières de sécurité sous l'œil parfois rieur des policiers, ils s'allongent par terre, revêtent des masques à gaz, pendant que des fumigènes remplacent les gaz lacrymogènes.

A Sofia, depuis 160 jours, on manifeste comme au théâtre. On fait des performances pour crier sa révolte et son rejet du gouvernement. Pendant l'été, les manifestants ont reconstitué le tableau de Delacroix *La Liberté guidant le peuple*, une jeune Bulgare dévoilant son sein, perchée sur le monument qui fait face au Parlement, brandissant les drapeaux bulgares et européens. Ils ont construit un « mur de Berlin » sur lequel le mot « mafia » a été inscrit. Ils ont peint en rose un char devant le siège du Parti socialiste bulgare, et préféré l'imagination à la violence.

Le mouvement de révolte contre le gouvernement dirigé par le Parti socialiste bulgare et le parti de la communauté d'origine turque, soutenu aussi par le parti xénophobe Ataka, a perdu en intensité depuis son lancement le 14 juin, mais il se poursuit inexorablement. Parfois, quelques dizaines ou quelques centaines de personnes se déplacent, d'autres fois ils sont plusieurs milliers, comme c'était le cas mercredi.

L'un des principaux syndicats du pays a manifesté ce jour-là pour demander des augmentations de salaires. Des chauffeurs de taxis protestaient également contre la création d'une nouvelle taxe. Entre les cortèges, les relations n'étaient pas au beau fixe. Les étudiants ne voulaient pas se faire récupérer par les syndicats, qui préféraient s'écarter des agitations estudiantines.



Des étudiants manifestent devant le Parlement à Sofia, mercredi 20 novembre. STOVAN NENOV/REUTERS

Les manifestants défilent avec des pancartes où le premier ministre, Plamen Orecharski, figure en zombie pour montrer que son gouvernement est mort-vivant, et où sont dessinées des têtes de cochon rouge. Cette caricature désigne l'homme d'affaire Delyan Peevski, à l'origine des protestations.

## « Symbole de la corruption »

Le mouvement a commencé le 14 juin, quand le gouvernement a décidé de nommer à la tête de l'agence de sécurité nationale ce jeune magnat des médias et des affaires, considéré comme l'un des symboles de ces oligarques bulgares qui gèrent leurs affaires en lien étroit avec les partis politiques. « Il était un symbole de la corruption et de l'interdépendance des secteurs politique, médiatique et économique et l'on en a fait celui qui représente les services secrets », s'étonne Boriana Dimitrova, directrice de l'institut de sondages Alpha Research.

Le sujet des services secrets est sensible. Les espions sont connus dans le monde entier en raison des « parapluies bulgares », une méthode d'empoisonnement à l'aide d'un

parapluie, mais la plupart des agents secrets n'ont pas été inquiétés à la chute du régime communiste. « Une grande partie des archives a été détruite et de nombreux anciens agents se sont infiltrés en politique, dans les médias et les affaires. L'appareil de sécurité du système soviétique a créé la nouvelle élite bulgare », résume Christo Christev, professeur de droit.

« J'étais en Ukraine quand j'ai appris la nomination de Peevski, j'ai annulé tous mes rendez-vous et je suis rentré à Sofia pour changer ce système mafieux », explique l'homme d'affaires Georgi Iliev. Depuis, ce patron d'une agence de publicité n'a guère quitté la rue et se laisse pousser la barbe qu'il coupera quand le gouvernement démissionnera. M. Iliev s'occupe aussi de l'organisation des grands concerts rock et il a convaincu Roger Waters d'inscrire « Octabka » sur le mur du spectacle *The Wall* quand l'ancien Pink Floyd est passé à Sofia, cet été.

Devant le tollé, M. Peevski a démissionné, mais la contestation a continué tout l'été. Elle commençait à s'affaiblir quand, fin octobre, la Cour constitutionnelle a autorisé M. Peevski à retrouver son siège de

député. Les étudiants de la faculté de droit ont protesté contre la décision du chef de la Cour, qui est aussi leur professeur. Et un mouvement d'occupation des universités s'en est suivi. Il a pris fin lundi 18 novembre. Le gouvernement a pris le relais en organisant des contre-manifestations samedi 16 novembre et en lançant des attaques contre les manifestants, relayé par les journaux et les télévisions de M. Peevski. Les manifestants seraient à la solde du milliardaire George Soros.

La campagne n'est pas sans effets, chez les plus pauvres, en dehors des grandes villes. Car le « printemps bulgare » touche principalement la classe moyenne urbaine et peine à élargir sa base. « La culture de la protestation est plus faible en province et le risque de sortir dans la rue est plus élevé. Le contrôle social est plus fort dans les petites villes », observe le politologue Dimitar Bechev. Le gouvernement en profite, offrant une prime de 26 euros pour Noël aux retraités qui touchent 130 euros par mois. Et il joue la montre en espérant que le mouvement s'épuise. ■

ALAIN SALLES

# Les femmes pourront être évêques dans l'Eglise anglicane d'Angleterre

Un synode a tranché cette question qui empoisonnait les débats depuis des années

Cette fois pourrait être la bonne. Le synode de l'Eglise anglicane d'Angleterre a adopté, mercredi 20 novembre, à une écrasante majorité, le principe de l'ordination de femmes évêques. Un pas important dans l'épilogue d'un conflit qui empoisonne cette Eglise depuis près de quinze ans.

Il y a tout juste un an, un petit groupe de laïcs ultra-conservateurs était parvenu à faire capoter in extremis ce projet, pourtant défendu par l'immense majorité des clercs et des fidèles. Une surprise, doublée de vives tensions, qui avait laissé penser que le dossier allait être enterré durant plusieurs années.

Aussi, mercredi, les responsables de l'Eglise d'Angleterre, qui compte encore 26 des 77 millions d'anglicans à travers le monde, ont-ils eu le triomphe modeste, appelant « à travailler ensemble jusqu'au bout », selon les termes de l'archevêque de York, John Sentamu. La décision d'ordonner des femmes évêques doit encore être avalisée par chaque diocèse et adoptée par un synode général en juillet 2014. Elle s'accompagnerait de mesures permettant l'intervention d'un médiateur dans les paroisses qui refuseraient la nomination d'une femme évêque.

Signe que ce débat dépasse les seuls bancs de l'Eglise d'Angleterre – dont le gouverneur suprême est, par tradition, la reine –, même le pouvoir politique a pris fait et cause pour cette réforme. A la veille du vote, le premier ministre David Cameron avait rappelé son « ferme » soutien à l'ordination de femmes évêques. « J'espère que l'Eglise d'Angleterre adoptera cette démarche clé afin de raffermir sa place en tant qu'Eglise moderne en phase avec notre société », avait-il déclaré.

Nombre de promoteurs de cette réforme estiment que ce sujet domine depuis trop longtemps les débats au sein de l'Eglise, alors même que son inexorable déclin aurait exigé d'autres priorités. L'Eglise d'Angleterre a perdu près de la moitié de ses fidèles ces quarante dernières années et n'inter-

vient plus qu'à la marge dans les débats publics. Récemment, l'ancien archevêque de Cantorbéry, George Carey, s'est même inquiété de voir la présence chrétienne et l'Eglise d'Angleterre « disparaître à la prochaine génération » tandis que son confrère de York mettait en garde ses troupes : « Ou vous évangélisez, ou vous vous fossilisez. »

## Des oppositions franches

Au-delà de la déchristianisation de la société, les tensions entre progressistes et conservateurs sur les questions éthiques et sur le dossier de l'ordination de femmes et d'homosexuels affaiblissent l'anglicanisme depuis le début des années 1990. Les femmes représentent pourtant aujourd'hui la moitié des ordinations. Et leur accession à l'épiscopat est autorisée dans nombre de pays anglo-saxons. C'est notamment le cas en Australie, aux Etats-Unis, au Pays de Galles, au Canada, en Afrique du Sud.

Pour certains fidèles anglais, ancrés dans la tradition « anglo-catholique » ou marqués, comme dans les pays du Sud, par une poussée des évangéliques, réputés plus conservateurs, cette réforme va clairement à l'encontre de « la tradition biblique ». Ceux-là se retrouveraient davantage dans les pratiques de l'Eglise catholique. En 2009, cette dernière leur a donc ouvert ses portes, proposant d'accueillir en son sein des fidèles, mais aussi des évêques et des prêtres... avec femmes et enfants. Cette main tendue aurait été saisie par quelques centaines de personnes. Le Vatican considère depuis des années que l'ordination de femmes est un « accroc à la tradition apostolique » et constitue « un obstacle à la réconciliation » entre les deux Eglises.

Enfin, au sein de la communion anglicane mondiale, l'éventuelle arrivée de femmes évêques dans le berceau de l'anglicanisme ne fera qu'accentuer le fossé grandissant entre les pays occidentaux et les pays du Sud. ■

STÉPHANIE LE BARS

**VULCAIN**  
MANUFACTURE DEPUIS 1858

**La Montre des Presidents.**  
NAUTICAL SEVENTIES • 3'970 €

LE BON MARCHÉ

24 Rue de Sévres  
PARIS 7<sup>ème</sup>  
01 44 39 80 00

NOËL

1-3 Rue du Petit Paris  
57000 METZ  
03 87 36 16 40

LES CHAMPS D'OR

6 av Franklin D Roosevelt  
PARIS 8<sup>ème</sup>  
01 40 76 02 02

## République centrafricaine

### Le président centrafricain négocie avec le chef de la LRA

NEW YORK. Le président centrafricain, Michel Djotodia, négocie avec le chef de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), Joseph Kony, poursuivi pour crimes de guerre, afin qu'il sorte de la clandestinité, a affirmé, mercredi 20 novembre, le représentant spécial de l'ONU pour l'Afrique centrale, Abou Moussa. Les nouvelles autorités à Bangui « pensent qu'il est en République centrafricaine » (RCA), a-t-il précisé. Selon des informations concordantes, Joseph Kony souffre d'une maladie grave et pourrait se trouver avec ses combattants dans le sud-est de la Centrafrique. Dans l'entourage de Michel Djotodia, on avance que des premiers contacts ont été lancés en août et qu'une aide alimentaire a été fournie aux femmes et aux enfants qui suivent la LRA. Joseph Kony, de nationalité ougandaise, est recherché par la Cour pénale internationale pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité. Selon un récent rapport de l'ONU, la LRA a tué, en vingt-six ans, plus de 100 000 personnes en Afrique centrale. Elle a aussi enlevé de 60 000 à 100 000 enfants et déplacé 2,5 millions de personnes depuis 1987. – (AFP) ■

## Union européenne

### M. Daul s'apprête à quitter le Parlement européen

BRUXELLES. Joseph Daul, le chef du groupe du Parti populaire européen (PPE, droite) du Parlement européen, a annoncé le 20 novembre, à Strasbourg, qu'il allait quitter l'hémicycle à l'occasion des élections de mai 2014. Le Français veut se consacrer à la présidence du PPE, à laquelle il a été élu le 12 novembre pour remplacer l'ancien premier ministre belge Wilfried Martens, décédé début octobre. Le retrait de M. Daul, 66 ans, survient alors que le PPE, le groupe parlementaire le plus important du Parlement européen, s'interroge sur sa stratégie à l'avant-veille du scrutin de mai 2014. Contre l'avis d'Angela Merkel, Joseph Daul figure parmi ceux qui plaident pour désigner un chef de file susceptible de conduire la campagne et d'être le candidat du parti à la présidence de la Commission européenne pour remplacer José Manuel Barroso. ■ PHILIPPE RICARD

PARIS 15<sup>e</sup>

Les meilleures tables du 15<sup>e</sup> !

De fabrication européenne, des tables extensibles et des chaises contemporaines à découvrir dans nos espaces. Tables en bois, en verre, en laque, en céramique... en décembre, tous les prix sont en fête !

CANAPÉS, LITERIE, MOBILIER : 3 000 M<sup>2</sup> D'ESPACES !

www.topper.fr

71/7 - M<sup>o</sup> BOUCICAUT - P. GRATUIT

Canapés : 63 rue de la Convention, 01 45 77 80 40

Literie : 66 rue de la Convention, 01 40 59 02 10

Mobilier : 145 rue Saint-Charles, 01 45 75 06 61

Meubles Gautier : 147 rue Saint-Charles, 01 45 75 02 81

# Tireur parisien : le fantôme de l'affaire Rey-Maupin

Abdelhakim Dekhar, interpellé mercredi, avait été condamné en 1998 pour avoir armé les tueurs de la Nation



Saisie d'écran d'Abdelhakim Dekhar dans l'émission de France 2 « Faites entrer l'accusé », sur l'affaire Rey-Maupin, en 1994. A droite, des policiers devant le parking où le suspect a été interpellé, mercredi. Thibault Camus/AFP



Quand les policiers l'ont interpellé, mercredi 20 novembre, peu après 19 heures, il gisait, presque inconscient, dans une voiture garée dans un parking souterrain de Bois-Colombes. Traqué depuis quarante-huit heures par la police, l'homme soupçonné d'être le tireur de Libération et de BFM-TV avait pris des médicaments et s'était isolé pour mettre fin à ses jours. A l'ami qui l'hébergeait, Abdelhakim Dekhar avait simplement confié avoir fait « une connerie ».

Abdelhakim Dekhar, 48 ans, un peu plus que l'âge annoncé sur l'appel à témoin lancé lundi soir par les enquêteurs. Abdelhakim Dekhar, l'un des protagonistes de l'un des faits divers les plus marquants des années 1990, l'équipée meurtrière d'Audry Maupin et Florence Rey, qui a fait cinq morts en vingt-cinq minutes, le 4 octobre 1994. Abdelhakim Dekhar, libéré de prison dès 1998 et disparu depuis des écrans radars de la police et de la justice. Soudain, le « tireur fou », comme il a été surnommé, a gagné un nom, et avec celui-ci une épaisseur inattendue.

Pour les enquêteurs, il ne fait aucun doute qu'il s'agit du tireur. Son ADN correspond à celui retrouvé sur les différentes scènes de crimes. Sa condamnation en 1998 explique que les enquêteurs ne l'aient pas retrouvé dans le fichier national des empreintes génétiques (Fnaeg), mis en place en 2000. Mais les policiers n'ont retrouvé ni

son arme ni les vêtements caractéristiques qu'il portait lors des agressions, la parka kaki ou la doudoune noire sans manche, dans la voiture ou dans l'appartement. Selon Christian Flaesch, le patron de la police judiciaire parisienne, il a été signalé à la police par l'homme qui l'accueillait dans son appartement car celui-ci a ressenti des « doutes » et des « inquiétudes ».

Abdelhakim Dekhar a passé la nuit en garde à vue médicalisée. A son réveil, il devra s'expliquer devant les policiers sur les raisons qui l'ont poussé à menacer un rédacteur en chef de BFM-TV, armé d'un fusil à pompe, vendredi 15 à l'aube, à tirer sur un jeune assistant photographe dans le hall de Libération, lundi 18, avant de viser l'immeuble qui abrite la Société générale, à La Défense, de prendre un automobiliste en otage jusqu'aux Champs-Élysées pour enfin disparaître.

Deux lettres ont été retrouvées dans l'appartement dans lequel il vivait. Dans l'une, il évoque, de manière confuse, les grands conflits mondiaux, la Libye, la Syrie. Il s'en prend également aux médias de façon explicite, évoque le « fascisme », les banlieues. S'inquiète du regard que les autres portent sur lui. L'autre lettre est consacrée à ses dernières volontés. Dans aucune des deux il n'évoque les faits eux-mêmes. Les policiers avaient bon espoir de pouvoir l'entendre très rapidement, jeudi matin, alors qu'il avait repris conscience.

Etant donné le profil du suspect, il n'est pas certain qu'une grande clarté jaillira de l'interrogatoire. Dans les années 1990, Abdelhakim Dekhar, c'est « Toumi », militant qui gravite autour de la mouvance « autonome », de squat en squat, de manifestations

## Etant donné le profil du suspect, il n'est pas certain qu'une grande clarté jaillira de l'interrogatoire

contre le chômage en mouvement contre le CIP, le « smic jeunes » d'Edouard Balladur. Il y rencontre Audry Maupin et Florence Rey, deux jeunes gens un peu exaltés, en rupture. Beaucoup le trouvent un peu étrange. Certains vont jusqu'à le soupçonner d'être un « indic » des policiers des renseignements généraux (RG).

Ni l'enquête ni le procès ne per-

mettent d'établir de façon certaine son rôle précis auprès du couple. Il est renvoyé aux assises en 1998 avec Florence Rey. Il a fourni l'un des fusils à pompe utilisés par le couple, qu'il a acheté légalement au rayon chasse de la Samaritaine. Il est également désigné par la jeune femme comme le « troisième homme » qui a fait le guet lors de l'attaque de la préfourrière de Pantin, premier acte du drame. Un témoin évoque « cette pression permanente, physique, de Toumi qui rendait l'air irrespirable et les relations tendues » dans le couple : « Il avait une façon de leur montrer qu'ils étaient jeunes et inexpérimentés dans l'existence. Il était comme un chapeiron. Il soufflait le chaud et le froid. »

Dans son réquisitoire, l'avocate générale voit en lui « l'homme de l'ombre, qui se tient en retrait, qui ne quitte plus le couple Rey-Maupin, l'homme qui véhicule des idées radicales » et réclame dix ans de réclusion. En vain : la cour d'assises ne retient pas les faits de Pantin, et rejette donc l'accusation de complicité de vol à main armée. Elle ne

retient que l'association de malfaiteurs, et le condamne à une peine de quatre ans qui recouvre sa période de détention provisoire.

A l'audience, Abdelhakim Dekhar dénonce une « manipulation ». Il assure, en dépit des évidences, qu'il ne connaît « ni M<sup>lle</sup> Rey ni M. Maupin ». Il dit « faire partie de la sécurité militaire algérienne ». Mieux encore, il jure qu'il a été chargé par le gouvernement algérien d'infiltrer la mouvance autonome en lien avec des réseaux islamistes. D'ailleurs, il voyage « très souvent, en Algérie, Angleterre et France » et il n'était pas là, le soir de ce fameux 4 octobre, puisqu'il était à Londres, ce dont il ne s'est souvenu qu'en 1996, après deux ans de détention.

Et si Florence Rey le met en cause, c'est qu'il a été « repéré » : les autonomes veulent avoir sa peau. Passé entre les mains des experts psychologues, il ressort habillé pour l'hiver : « Individu aux tendances affabulatoires et mythomaniaques qui font de lui un agent de l'ombre, investi d'une mission politi-

que au service de la cause algérienne. » Durant l'instruction, il avait assuré avoir été recruté par un ancien légionnaire passé par le Service d'action civique (SAC), le bras armé du parti gaulliste jusqu'au début des années 1980. Pour lui, l'affaire Rey-Maupin était le résultat d'une provocation montée par les services français ou par l'extrême droite, ou par les deux réunis...

Libéré à l'issue du procès, en 1998, Abdelhakim Dekhar ne fait plus parler de lui. Chez les autonomes, il est définitivement grillé, car il a donné aux policiers, lors de sa garde à vue, plusieurs noms de personnalités de la mouvance. Deux d'entre eux seront mis en examen et écroués à la suite de ses déclarations, avant d'être blanchis. « Cette affaire avait amené beaucoup d'ennuis à beaucoup de personnes qui n'avaient vraiment rien à voir avec Rey et Maupin », explique un proche. Ce sera l'une des tâches des policiers : établir son parcours durant ces quinze années de retour à l'anonymat. ■

LAURENT BORREDON

## « Prsumé coupable », l'erreur de Manuel Valls

Fatigue ou dérapage ? Lors d'une conférence de presse, mercredi soir, Manuel Valls a annoncé que l'ADN de l'homme arrêté correspondait à celle d'Abdelhakim Dekhar, ajoutant « dès que le présumé coupable pourra être entendu, il le sera ». Ces termes erronés avaient été utilisés par Nicolas Sarkozy en 2007 dans

l'affaire Clearstream puis, en 2011, dans l'affaire du meurtre de la jeune Laetitia Perrais. Or M. Dekhar est, selon la loi Guigou de 2000, « présumé innocent » jusqu'à ce qu'il soit condamné par la justice. Même si des éléments comme les tests ADN semblent à l'accuser, on doit parler de « suspect ».

## En octobre 1994, un fait divers qui avait sidéré le pays

« C'ÉTAIT comme une boule de neige. Je suis vraiment stupéfaite de ce qui s'est passé. Comme tout a basculé. » Au premier jour de son procès pour vols à main armée, violences et enlèvement, meurtres et tentatives de meurtres, devant la cour d'assises de Paris, le 17 septembre 1998, Florence Rey ne parvient pas à expliquer l'équipée meurtrière qu'elle a menée, le 4 octobre 1994, avec son compagnon Audry Maupin. « J'aurais aimé que ça n'arrive pas », assure aux familles des victimes la jeune femme, âgée de 19 ans le soir des faits. Des victimes, il y en a eu cinq : trois policiers, un chauffeur de taxi et Audry Maupin, 23 ans.

Le parcours débute à la préfourrière de Pantin, vers 21 h 30. Le couple, armé de fusils à pompe, arrose les deux policiers de garde de gaz lacrymogène et dérobe leurs armes. Puis il réquisitionne un taxi. L'objectif est de se rendre place de la Nation pour prendre le RER vers Nanterre, où ils habitent. Mais, à l'approche de la place, le chauffeur provoque un accrochage avec une voiture de police. Pre-

mière fusillade. Deux policiers de la brigade anticriminalité et le chauffeur de taxi sont mortellement touchés. Audry Maupin et Florence Rey prennent alors en otage un automobiliste pour s'enfuir. Quelques centaines de mètres plus loin, le couple déclenche une deuxième fusillade avec les motards de la police qui les poursuivent. L'un d'eux y laisse la vie, ainsi qu'Audry Maupin.

Le fait divers passionne immédiatement. Il y a la violence brutale et aveugle des deux jeunes gens, bien sûr, la mort de trois policiers en quelques minutes, aussi. Mais le profil du couple fascine également. Deux étudiants proches de la mouvance « autonome », issus de milieux modestes, qui ont choisi de vivre en marge de la société, dans une maison squattée à Nanterre. Et puis il y a enfin le film *Tueurs nés*, d'Oliver Stone, sorti quelques jours auparavant en France. Le récit ultra-violent du parcours d'un couple qui tue sans motif réel. Le raccourci est facile... Il sera pris sans hésitation par les commentateurs.

Longtemps mutique, la jeune femme finit par reconnaître, devant le juge d'instruction, que le but du braquage de la préfourrière était d'obtenir des armes pour des vols à main armée. « C'est vrai qu'à cette période, j'étais un peu désespérée. Audry allait de plus en plus mal. Au niveau du travail, il était assez dégoûté. Il était aussi assez

## Abdelhakim Dekhar avait été condamné à quatre ans de prison pour avoir fourni au couple Rey-Maupin un fusil à pompe

sensible à des images de gangster. Ça lui plaisait. Ça représentait une certaine liberté », ajoute-t-elle devant la cour d'assises. Un peu court pour l'avocate générale, qui veut croire qu'il « y avait un projet qui n'a rien à voir avec des hold-up » et réclame trente ans de réclusion criminelle contre Florence

Rey. « Je défends ici une adolescente, très très adolescente », défend au contraire l'un des avocats de Florence Rey, M<sup>e</sup> Henri Leclerc, qui tente de minimiser la participation de la jeune femme. « Est-ce que vous allez comprendre ce visage ? », demande-t-il aux jurés. La cour prononce une peine de vingt ans.

Un autre projet ? Ni l'enquête ni le procès ne permettront de l'établir. Pourtant, les enquêteurs ont tenté à de nombreuses reprises de raccrocher plus fermement le couple à ce qu'on n'appelle pas encore l'« ultragauche ». Un seul homme partage finalement le box des accusés avec la jeune femme. Il est au cœur de ce soupçon. C'est Abdelhakim Dekhar, poursuivi pour association de malfaiteurs, car il a fourni au couple un fusil à pompe. Il est condamné à quatre ans de prison. La peine recouvre sa détention provisoire, et il est libéré. En 2009, Florence Rey sort à son tour de prison. Détenu modèle, elle a bénéficié d'une remise de peine. ■

L. B.

SAUVER PROTÉGER ÉDUIQUER

**URGENCE TYPHON PHILIPPINES**

Plus de 4,5 millions d'enfants ont besoin d'aide immédiatement

Les équipes de l'UNICEF viennent en aide aux plus de 4,5 millions d'enfants affectés par les conséquences du typhon. Eau potable, matériel médical d'urgence et compléments nutritionnels : aidez l'UNICEF à assurer la survie de ces enfants.

**Comment faire un don ?**

- Par chèque bancaire libellé à l'ordre de : Unicef France - Urgence Typhon Philippines - BP600 - 75008 PARIS
- En ligne dès maintenant sur [www.unicef.fr/urgence](http://www.unicef.fr/urgence)
- Par téléphone : 0969 368 468 (don par CB)

Flashcode QR

Flashcode ce code pour faire un don

Votre don sera immédiatement affecté à l'urgence Typhon affectant les Philippines. Si toutefois les besoins venaient à être couverts, l'Unicef se réserve le droit d'affecter votre don à une autre urgence faisant partie de ses priorités.





# Les nominations à Bercy fragilisent la position de Pierre Moscovici

Matignon confirme sa volonté de nommer François Villeroy de Galhau au Trésor, mais le directeur général délégué de BNP Paribas affirme n'avoir jamais été appelé

Y a-t-il un pilote à Bercy ? Plus que jamais, la question se pose. Jean-Marc Ayrault, en annonçant la remise sur le métier de la réforme fiscale, semblait avoir repris la main. Dans la foulée, avant que l'annonce officielle en soit faite, Matignon confirmait au *Monde*, mercredi 20 novembre, les nominations imminentes aux directions du Trésor et du budget de François Villeroy de Galhau et de Denis Morin, deux briscards des cabinets ministériels de l'ère Lionel Jospin-Dominique Strauss-Kahn. Ils devraient remplacer à ces postes stratégiques les actuels titulaires, Ramon Fernandez et Julien Dubertret, anciens conseillers de Nicolas Sarkozy et François Fillon, et nommés par eux.

François Hollande et Jean-Marc Ayrault auraient-ils forcé la main au ministre de l'économie pour lancer la réforme fiscale et accélérer les changements à la tête des deux principales directions de Bercy ? Pierre Moscovici, c'est un euphémisme, n'était pas dans la boucle. « C'est une initiative politique du président et du premier ministre, principalement du premier ministre », confirme un conseiller de l'Élysée à propos de la réforme fiscale. « Elle a commencé dès 2012. Le moment de dialogue, de débat et de décision qui s'ouvre permettra de définir une stratégie fiscale, souligne l'Élysée. Celle-ci prendra corps dès la loi de finances pour 2015 et s'étendra sur la durée restante du quinquennat. »

L'initiative s'est précipitée ces derniers jours. L'annonce a été calée pendant le week-end entre les deux hommes, qui ont eu, lundi soir, un long échange téléphonique pour en finaliser les détails, alors que François Hollande se trouvait à Jérusalem. Une discrétion qui s'explique « pour des raisons d'efficacité, de rapidité, de surprise », poursuit ce conseiller. « Quand on annonce quelque chose comme ça, si on consulte trop, on ouvre la boîte à questions. »

L'affaire présente évidemment une dimension tactique, qui permet au premier ministre « de se remettre un peu dans la course, de reprendre un peu le manche », constate un habitué de l'Élysée. Mais la dimension stratégique va bien au-delà : « Il y a une préoccupation, une crispation fiscale dans le pays, indique un proche du président. La prendre en considération ne nous paraît pas absurde. »

Il est à cet égard plutôt savoureux que celui qui avait fait entrer le « ras-le-bol fiscal » dans le dictionnaire de la rentrée n'ait pas été asso-



M. Moscovici (au premier plan) et M. Cazeneuve, lors d'une conférence de presse sur les « Perspectives de croissance et orientations du PLF 2014 », à Bercy, le 11 septembre. J.-C. COUTAUSSE/FRENCH-POLITICS POUR « LE MONDE »

cié. M. Moscovici, qui était du déplacement en Israël, n'avait pas, lundi, l'allure du ministre de l'économie sur le point de lancer la grande réforme fiscale du quinquennat, dont il assurait encore récemment qu'elle n'était plus d'actualité. Ce n'est que ce jour-là qu'il aurait appris la chose, par un coup de téléphone du premier ministre.

De même pour le coup de balai à la tête des directions de Bercy, dont les titulaires concentraient

« Cela faisait plusieurs mois que le président avait demandé à Moscovici de les changer, c'est pour cela que le premier ministre a décidé de le faire »

Un proche du chef de l'Etat

depuis des mois, pour leur engagement politique passé et leur influence dans la conduite des affaires du ministère, les critiques dans la majorité et au sein même du gouvernement. « Il était naturel qu'à un moment donné, ils soient remplacés, surtout à un moment où un mouvement d'ampleur est lancé, explique un proche du chef de l'Etat. Cela faisait plusieurs mois que le président avait demandé à Moscovici de les changer, c'est pour cela que le premier

ministre a décidé de le faire. »

Néanmoins, l'information publiée par *Le Canard enchaîné* et *Le Monde* prend de court les principaux intéressés. M. Villeroy de Galhau, qui occupe aujourd'hui la fonction de directeur général délégué de BNP Paribas, la dément – en ce qui le concerne – à l'AFP. « Je découvre cette rumeur. C'est la énième rumeur me concernant. Elle n'a pas plus de crédibilité que les précédentes, qui se sont toutes avérées sans fondement », indiquait-il. Joint par *Le Monde*, il se refusait à tout commentaire, s'en tenant à déclarer : « Personne ne m'a appelé. »

Pourtant, Matignon confirme, une nouvelle fois, ces prochaines nominations. Elles devraient être annoncées en conseil des ministres le 27 novembre en ce qui concerne M. Morin – actuellement directeur du cabinet de Marisol Touraine – et le 11 décembre pour M. Villeroy de Galhau, dont les hautes responsabilités qu'il exerce dans une banque privée nécessitent des dispositions préalables.

Pierre Moscovici, en principe en première ligne pour procéder à cette réorganisation de son administration, a accru l'impression de flottement. L'intéressé, dans un premier temps, refuse de confirmer. Confronté à nos informations, il se retranche derrière l'argument d'une « campagne » menée à son encontre et destinée à lui nuire. « Je ne suis pas un mouton », se défend le ministre, qui s'oppose avec virulence à cette ver-

sion d'une divergence avec l'exécutif et clôt brusquement un échange qu'il assimile à « un interrogatoire de police ».

Judi matin, l'entourage de M. Moscovici se montrait moins catégorique. « Pierre Moscovici est le ministre de l'économie et des finances, qu'il respecte, indique un proche. Il va de soi que, s'il y a des changements, c'est lui qui en sera à l'initiative. Si évolution il y a, ça se fera sur sa proposition. Son rôle n'est pas d'annoncer, d'informer, de confirmer ou de commenter des décisions qui seront prises en conseil des ministres lorsque les choses seront mûres. Il est de faire que la transition, si elle doit se produire, se passe de la meilleure des façons. »

Quant à M. Villeroy de Galhau, Bercy estime qu'il ne pouvait faire autrement que de démentir, vue sa situation de mandataire social d'une grande banque : « Il aurait sans doute préféré le secret. » Les changements annoncés de manière non officielle sont bien à l'œuvre et vont intervenir dans un très proche avenir.

Cette séquence confirme que M. Moscovici n'est pas nécessairement le premier maître à bord. Lui assure qu'il n'y a pas de quoi en faire « un sujet de polémique ». Et voilà comment ce qui devait être une opération blitzkrieg se transforme en un pataquès. ■

DAVID REVAULT D'ALLONNES  
ET PATRICK ROGER

# Un accident mortel ternit le blocus des agriculteurs

Un jeune pompier a percuté un camion bloqué à proximité d'un barrage routier

La mort d'un pompier dans un accident de la route a endeuillé la manifestation des céréaliers d'Ile-de-France, jeudi 21 novembre. A 6 heures et demie, un pompier de 28 ans, circulant à bord de son véhicule personnel, est mort en percutant un camion immobilisé par les encombrements provoqués par un barrage filtrant d'agriculteurs sur la N104, à hauteur de la Croix-Verte (Val-d'Oise), au nord de Paris. L'accident se rendait à son travail en Seine-et-Marne, a précisé la préfecture.

Immédiatement, le ministre délégué aux transports, Frédéric Cuvillier, qui avait annoncé le décès sur Twitter, demandait la levée des six ou sept barrages mis en place sur plusieurs voies d'accès à Paris.

Les agriculteurs avaient de toute façon prévu de ne pas bloquer très longtemps les accès à la capitale, ne souhaitant pas trop perturber les automobilistes. Les barrages devaient durer de 6 heures à 8 heures. Dès 8 heures 45, une dizaine de tracteurs qui bloquaient les voies à la hauteur d'Etampes (Essonne) s'ébranlaient déjà sur la nationale 20, suivie d'une kyrielle de poids lourds bloqués depuis deux heures.

« Le préfet nous a autorisés à remonter la nationale jusqu'à Linas-Monthéry », expliquait Fabien Pigeon, président de la Fédération locale des exploitants agricoles. Après nous nous dispersons. » Cet exploitant de 260 hectares à Chauffour-lès-Etréchy dénonce l'avalanche de taxes et d'impôts qui se sont abattus sur les agriculteurs. Mais c'est la réforme de la politique agricole commune qui suscite sa colère : « Pas question d'accepter la fameuse surprime des 52 premiers hectares au profit des petits exploitants, dit-il. La France est la seule à vouloir pratiquer cette discrimination. Celle-ci

installe une distorsion de concurrence entre les agriculteurs européens. La PAC va nous assassiner. »

C'est bien le sujet de la future répartition des aides de la PAC pour la période 2015-2020 qui a conduit la FDSEA Ile-de-France, branche régionale du syndicat agricole majoritaire FNSEA, et la section Ile-de-France des Jeunes Agriculteurs (JA) de se lancer dans l'action. Ces syndicats franciliens ont comme caractéristique d'avoir dans leurs rangs une forte représentation de céréaliers.

Rééquilibrage

Or le gouvernement a décidé de faire du rééquilibrage des aides en faveur des éleveurs une de ses priorités. Jusqu'à présent, les céréaliers étaient les premiers bénéficiaires des aides directes octroyées par Bruxelles, dont le montant atteint 7,7 milliards d'euros par an. Sachant que la perte pour un agriculteur devrait être limitée à 30 % du montant total de ses subsides.

Le ministre de l'agriculture, Stéphane Le Foll, a aussi défendu le principe, pour les aides données par hectare, d'octroyer une surprime pour les 52 premiers hectares des exploitations. Une manière d'aider les fermes de taille moyenne, qui sont source d'emploi.

Ce sont ces deux mesures, présentées par François Hollande début octobre, qui sont dénoncées par les céréaliers. Même si les manifestants franciliens ont aussi repris à leur compte le rejet de l'écotaxe, mais aussi des hausses de TVA.

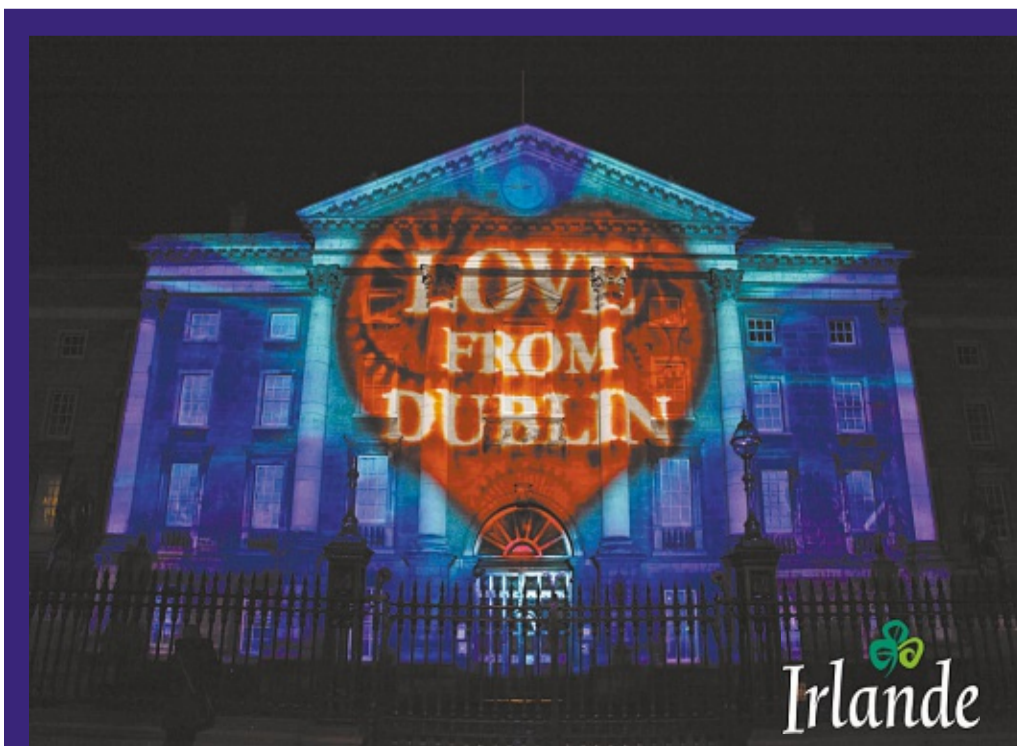
« Cette manifestation est une réussite », a réagi Grégoire de Meaux, président des JA Ile-de-France. Nous nous remobilisons le 29 novembre à l'initiative de l'AGPB et l'AGPM [producteurs de blés et de maïs]. ■

LAURENCE GIRARD  
ET SOREN SEELOW

AFFAIRES

# Un proche de Kadhafi dément un financement libyen de Sarkozy

Dans un entretien publié le 20 novembre par *Vanity Fair*, qui l'a retrouvé dans son exil sud-africain, l'ex-directeur du cabinet de Mouammar Kadhafi, Bachir Saleh, sort de son silence et réfute vivement les soupçons d'un éventuel financement occulte de la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy par la Libye, en 2007. M. Saleh conteste notamment l'authenticité d'une note attribuée au régime libyen dont il aurait été le signataire. Publiée en avril 2012 par *Mediapart*, elle évoquait le versement d'une somme de 50 millions d'euros au profit de M. Sarkozy. « Ce document est un faux grossier, assure M. Saleh. La forme ne correspond à rien d'habituel. » ■



# DUBLIN

FÊTE DE LA ST SYLVESTRE À DUBLIN

Envolez-vous pour le Festival du Nouvel An de Dublin. Défilés, feux d'artifice, brunch géant, et concert avec Madness sont au programme ! Une occasion idéale pour plonger au cœur de la convivialité irlandaise, dans la ville élue la plus chaleureuse d'Europe par TripAdvisor. [www.ryanair.com/fr/irlande](http://www.ryanair.com/fr/irlande)

# RYANAIR

Visitez [Rvanair.com](http://Rvanair.com) pour plus de détails. Vols au départ de Paris Beauvais.



# La saga Pleyel se termine en marche funèbre

La prestigieuse marque française de pianos, fondée en 1807 et portée par Chopin, disparaît après une lente agonie

## Récit

Le monde du piano a la larme à l'œil depuis le 12 novembre et l'annonce officielle de la fermeture des ateliers Pleyel, à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). Mélomanes, interprètes, directeurs de conservatoire, personnalités musicales, et même quelques membres du gouvernement... Ils sont nombreux à déplorer la fin de la célèbre marque française, fondée en 1807, soit la plus ancienne manufacture de pianos au monde.

Ce dénouement était pourtant prévisible, tant l'agonie de Pleyel fut longue, ponctuée par cinq dépôts de bilan en une trentaine d'années. Elle a commencé dès les années 1950. Et personne n'a pu l'enrayer. Ni Hubert Martigny, patron d'Altran Technologies, qui

## Ces dernières années, Pleyel a recentré sa production sur de luxueux prototypes

a pourtant injecté des millions quand il est devenu propriétaire de l'entreprise, en 2000. Ni l'Etat, qui, en 2008, a attribué à la marque le label « entreprise du patrimoine vivant » dans le but de la dynamiser – un caudère sur une jambe de bois. Ni Didier Calmels, dernier repreneur en date, il y a neuf mois à peine, et qui vient de tirer le rideau. Les ventes étaient maigres et les pertes en hausse – 2,7 millions d'euros en 2012, soit plus du double du chiffre d'affaires.

Hubert Martigny s'est beaucoup battu pour sauver Pleyel pendant une petite dizaine d'années. Mais a-t-il fait les bons choix ? Le facteur de pianos Stephen Paulello, qui a collaboré à la fabrication d'un nouveau demi-queue – le P204 –, mis sur le marché en 2008, au prix de 64 000 euros, remarque : « Hubert Martigny est un Bon Samaritain qui a englouti dans Pleyel une partie de sa fortune. Sans doute a-t-il été mal conseillé. »

Mal conseillé ? Hubert Martigny a amorcé un virage à 180 degrés en abandonnant le marché grand



Le pianiste Alfred Cortot (1877-1962) sur un piano Pleyel. ROGER-VIOLLET

public, dominé par des entreprises asiatiques, pour centrer la production sur de luxueux prototypes signés par de grands designers (Andrée Putman, Michele De Lucchi) ou des artistes plasticiens (Marco del Re). Essentiellement destinés à de riches propriétaires de yachts ainsi qu'aux Emirats, ces superbes « objets musicaux » ont fait la « une » des magazines d'art et de design, mais ils ont confirmé le divorce, déjà consommé, avec le milieu de la musique.

Depuis pas mal de temps, rares sont en effet les musiciens à composer et à jouer sur un Pleyel. Il y a bien le pianiste Yves Henry (qui a un accord de partenariat avec Pleyel) ou le chanteur Jacques Higelin, mais sinon ? Catherine d'Angoubert, la patronne du festival Piano

aux Jacobins à Toulouse, confirme : « Trente-cinq ans, aucun pianiste ne m'a demandé un Pleyel. Ils demandent à plus de 90 % des Steinway. Quelques-uns plébiscitent Yamaha, certains veulent Bösendorfer ou Bechstein et il y a eu la mode des Fazioli. Mais Pleyel, c'est fini. »

Même constat pour Emmanuel Hondré, directeur de la production de la Salle Pleyel : « Nous avons à notre disposition le grand piano de concert Pleyel, mais seul le Russe Boris Berezovsky a souhaité l'essayer une fois : il en a d'ailleurs été satisfait. » Au Festival de piano de La Roque-d'Anthéron, il suffit de regarder l'affiche et son enfilade de grosses bêtes noires sous les platanes bicentenaires – tous des Steinway de concert.

« Le monde de la musique ne nous a jamais soutenus, relève, non sans amertume, un proche de la direction de Pleyel, qui a souhaité garder l'anonymat. Les grands artistes, qui voyagent en changeant la plupart du temps d'instrument, préfèrent le confort d'un Steinway au même titre qu'ils préfèrent loger dans la chambre type d'une grande chaîne hôtelière. Quant aux écoles de musique, elles ne se sont jamais fournies chez nous ! » Ces responsables de conservatoire qui pleurent avec les crocodiles ont en effet acheté japonais, sud-coréen ou chinois, parce que leurs instruments étaient moins chers. Et de meilleure qualité, plaident-ils.

Si l'on plonge dans l'histoire, on constate que « La Grande Guerre a porté un premier coup à Pleyel »,

raconte le restaurateur de pianos Gérard Fauvin, patron du Domaine musical de Pétignac, en Charente. Ce dernier explique : « Beaucoup d'artisans, ébénistes, menuisiers, tableurs, sont morts au front. A cela s'est ajoutée une pénurie du matériau de qualité. Le bois comme le métal étaient réquisitionnés par l'industrie de guerre. »

L'ouverture en 1927 de la prestigieuse Salle Pleyel, non loin des Champs-Élysées, à Paris, n'y changera rien. La crise de 1929 et la seconde guerre mondiale achèvent le travail de sape quand bien même une prestigieuse lignée de pianistes, d'Alfred Cortot à Yves Nat, de Marcelle Meyer à Samson François, perpétuent la tradition du jeu français, clair et ductile, sur les pianos Pleyel.

La deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle est une descente aux enfers ; faillites, fusions, cessation d'activité, location allemande (les pianos Schimmel, en 1972), déménagement à l'usine Rameau (à Alès, dans le Gard, en 1973), repli définitif en 2007 dans la manufacture historique de Seine-Saint-Denis... La baisse inexorable du marché en Europe s'explique par l'irrésistible ascension de la production asiatique – Japon, Corée, mais aussi Chine, qui a produit en 2012 quelque 250 000 pianos, soit le nombre de Steinway fabriqués en un siècle et demi.

Reste le son Pleyel. Les fameux instruments de l'époque romantique auxquels Frédéric Chopin a attaché son nom et à qui Camille Pleyel, fils du fondateur Ignaz Pleyel, fournissait des pianos, dont le musicien assurait la promotion moyennant un pourcentage sur les ventes. « Le Pleyel de Chopin était réputé pour la légèreté du clavier et la douceur de son timbre, explique Thierry Maniguet, conservateur au Musée de la Cité de la musique, à Paris. C'était un piano de salon intimiste, comparé aux Erard plus adaptés aux salles de concerts. Dans les années 1930, les Pleyel, certes plus puissants, possédaient toujours leur timbre velouté. »

Ce son français, le pianiste Alain Planès l'a retrouvé en gravant, en 2009, pour Harmonia Mundi, un disque Chopin sur un Pleyel de 1836. « Je suis allé chercher sur cet instrument qui n'avait jamais été retouché des couleurs de son contrastées que permettent des registres très différenciés entre le grave, l'aigu et le médium, et que les pianos modernes ne permettent plus. »

Entre une nostalgie proustienne en quête de vérité musicale et le rêve bling-bling de nouveaux riches en mal de notabilité, Pleyel saura-t-il retrouver le cœur des musiciens ?

Car la marque aux lettres bicentenaires ne fermera pas son showroom de la rue du Faubourg-Saint-Honoré, à Paris, compte tenu du stock existant. ■

MARIE-AUDE ROUX

## IAM, un goût de nostalgie à l'Olympia

Les rappers sont en tournée en France pour accompagner la sortie de leur album, qu'ils annoncent être le dernier

## Rap

Finis les musiciens et les décors en papier mâché. Mercredi 20 novembre à l'Olympia à Paris, le groupe de rap marseillais IAM a tout mis sur ses DJ et la puissance de son rap. Les trois DJ étaient juchés sur de gigantesques caissons, les deux scratcheurs Daz et Kheops entourant l'architecte musical du groupe, Imhotep, 53 ans. Devant eux, les deux rappers Shurik'n, 47 ans et Akhenaton, 45 ans, à droite l'ancien danseur Kephren, aujourd'hui soutien vocal, et le chanteur Saïd, « le Nate Dogg de Marseille », qui chante systématiquement sur les raps de ces collègues.

Pendant deux heures et demie de concert qu'ils qualifient eux-mêmes d'« orthodoxe », les Marseillais déroulent leur répertoire, alternant titres classiques comme *L'Ecole du micro d'argent* ou *Pas né sous la même étoile*, et morceaux de leurs derniers albums sortis à six mois d'intervalle, *Arts martiens* en avril et un autre, au titre en forme de points de suspension, sorti le 18 novembre.

Le public, composé surtout de trentenaires, est debout, rasant au mot près certains titres comme *La saga continue*. Il est attentif et ému à l'écoute de ses idoles, qui ont plus que dépassé la date de péremption supposée pour un

artiste hip-hop, et ont écrit pour leurs enfants à l'instar de *Si j'avais 20 ans* ou *Peines Profondes*.

A part quelques vidéos en fond de scène, le spectacle a un goût désuet, nostalgique : « Il ressemble plus à ce qui se faisait dans les années 1990, avec un côté théâtral, un jeu de lumières et des DJ au cœur du spectacle, reconnaît Akhenaton, interrogé la veille du concert. Comme tous les groupes de rap jouent aujourd'hui avec des musiciens, on a choisi de faire l'inverse. »

## « Nos morceaux sont aussi des conseils de vie pour nos enfants » Akhenaton

Alors qu'*Arts martiens* a remporté un succès inattendu avec 100 000 exemplaires vendus, IAM annonce que... sera le dernier album, décision prise avec la maison de disques, Def Jam France : « Cela ne signifie pas que c'est la fin d'IAM, rassure Akhenaton. Nous n'arrêtons pas la musique, il n'y a pas de dissolution du groupe. Nous sommes sur scène jusqu'en 2015. Nous avons d'autres projets mais sommes très lucides sur leur portée médiatique. Les morceaux que l'on enregistre en indépendant n'auront jamais la portée d'un mor-

ceau d'IAM publié avec les moyens d'une major. Faire du "IAM low cost" serait dommageable pour nous, pour notre image. Il faut garder une part de rêve, de prestige. »

Leurs deux derniers albums sont issus des mêmes sessions d'enregistrement à New York et à Marseille. Vingt-huit morceaux étaient en compétition pour figurer sur *Arts martiens*. Ceux qui n'ont pas été utilisés pour cause de sample non autorisés se retrouvent sur ce dernier album... C'est le cas de *QOFD* que Shurik'n qualifie de frère jumeau des *Raisons de la colère*, et qu'Akhenaton introduit sur scène par quelques propos ironiques sur le rap violent : « Le rap est un simple écho de ce que reflète la société, déclare Akhenaton. La vie, c'est violent, l'actualité le prouve encore. »

En plus de titres où ils déclarent leur flamme à la culture hip-hop comme *Poudre de brique rouge* ou *Renaissance*, Akhenaton et Shurik'n tentent de mettre en garde leur public contre le harcèlement sur Internet et les drogues dures, la cocaïne et l'alcool : « On a des gamins qui sont fourrés toute la journée sur Internet, sur Youtube, résume Shurik'n. Nos morceaux sont aussi des conseils de vie, on leur apprend à accepter toutes les différences et à faire attention aux conséquences de leurs paroles. »

« Pour éviter le préchi-prêcha,

poursuit Akhenaton, il faut endosser la tenue du narrateur et raconter froidement l'histoire sans faire de commentaires. Pour le morceau Artificielle, on a ainsi personnalisé la ligne de coke et la bouteille. »

Recevoir des médailles, ce n'est pas non plus de leur goût, comme ils le rappent en fin de disque : « On ne les mérite pas, conclut Shurik'n, c'est déjà un privilège de faire ce qu'on aime depuis vingt-cinq ans. »

Pas de médaille, mais un baroud d'honneur jusqu'en 2015. ■

STÉPHANIE BINET

« ... », 1CD (Def Jam France/Universal) En tournée dans toute la France

**Le système éducatif en France**  
4<sup>e</sup> édition  
Sous la direction de Christine Szymankiewicz

**POLITIQUES ÉDUCATIVES UN ENJEU NATIONAL**

Analyses, débats...  
un panorama complet

Un regard objectif  
avec les meilleurs spécialistes

**À jour des réformes de la rentrée**

Sous la direction de Christine Szymankiewicz  
Collection « Les Notices »  
Réf. 9782110095947 - 346 pages - 25 €

En vente chez votre libraire sur [www.ladocumentationfrancaise.fr](http://www.ladocumentationfrancaise.fr)

La Documentation Française



MUSIQUE

## Les professionnels du disque bousculent leur agenda

Le Marché international du disque et de l'édition musicale déplace la date de son édition 2014, qui se tiendra à Cannes du 1<sup>er</sup> au 4 février. Ce rendez-vous de l'industrie musicale a lieu fin janvier, en même temps que les NRJ Music Awards, organisés par NRJ et TF1 au Palais des Festivals. Mais en 2014, les Jeux olympiques d'hiver de Sochi (Russie), prévus du 7 au 23 février, bousculent les agendas. La cérémonie des Grammy Awards américains, présentée vers le 10 février sur CBS, a été décalée au 26 janvier. Les professionnels américains auraient boudé Cannes au profit de Los Angeles, a estimé Reed Midem Organisation, d'où le report du salon. Les NRJ Music Awards ont avancé leur édition 2014 en 2013, convoquant les stars le 14 décembre à Cannes. ■

### Alain Surrans nommé à l'Opéra de Montpellier

Alain Surrans succédera à Jean-Paul Scarpitta à l'Opéra-Orchestre national de Montpellier à partir de janvier 2014. Le directeur général de l'Opéra de Rennes a été préféré aux trois autres candidats restés en lice : Valérie Chevalier-Delacour (Opéra national de Lorraine), Georg-Friedrich Heckel (Opéra de Darmstadt Allemagne) et Eric Vigié (Opéra de Lausanne). Cette décision sera ratifiée le 26 novembre par le conseil d'administration de l'établissement. ■

PATRIMOINE

## L'Etat va récupérer des manuscrits du général de Gaulle

La justice a ordonné, mercredi 20 novembre, la restitution à l'Etat de 313 documents manuscrits rédigés par le général de Gaulle entre décembre 1940 et décembre 1942, considérant qu'il s'agit d'archives publiques, selon une source judiciaire. Ces documents, acquis par le Musée privé parisien des lettres et manuscrits sont placés sous séquestre depuis 2012. Le tribunal de grande instance de Paris a fait droit à la demande de l'Etat, qui estime que les archives du chef de la France Libre pendant la seconde guerre mondiale sont publiques, « *imprescriptibles et inaliénables* », et souhaite que ces documents rejoignent les archives nationales. Le parquet était de cet avis, tandis que le musée soutient qu'il ne s'agit pas d'archives publiques. Le musée a annoncé qu'il faisait appel, mais celui-ci n'est pas suspensif. Ces messages « *concernent majoritairement les ordres que le général de Gaulle donne à ses compagnons, cadres dirigeants de la France Libre, chargés de piloter les combats militaires et politiques de la liberté au Moyen-Orient, en Afrique et dans le Pacifique* », selon le Musée des lettres et manuscrits. ■ - (AFP)

### Fiscalité La commission de la culture du Sénat propose de rétablir la TVA à 5,5% pour les droits d'auteur

Mercredi 20 novembre, lors de l'examen du budget 2014 de la culture, au sein de la commission culture du Sénat, un amendement visant à appliquer aux droits d'auteur le taux réduit de TVA (5,5%, contre 10% actuellement) a été adopté à l'unanimité (moins trois abstentions). Il sera prochainement débattu dans l'Hémicycle. A l'origine de cet amendement, Corinne Bouchoux (Europe Ecologie-Les Verts) note que la plupart des biens culturels bénéficient du taux réduit de TVA : il s'agit donc de ne pas pénaliser les créateurs. ■

### Arts Un Van Gogh aux enchères à Paris, une première depuis vingt-sept ans

Une huile sur toile de Van Gogh, *Nature morte aux bouteilles* (1884-1885), estimée entre 500 000 et 600 000 euros, sera proposée aux enchères, mercredi 27 novembre, à l'Hôtel Drouot à Paris, une première depuis vingt-sept ans, a annoncé la maison de ventes Millon. L'œuvre, dont la trace a été perdue pendant quarante-cinq ans, est antérieure à l'arrivée du peintre néerlandais en France. La maison Millon proposera également lors de cette vente des œuvres de Mondrian, Matisse, Dalí et Picabia. ■

## APPEL D'OFFRES - AVIS D'ENQUETE

OSP 01.49.04.01.85 - annonces@osp.fr

Le Grand Lyon, conscient des enjeux liés à l'aménagement numérique de son territoire, a adopté en 2010 une délibération portant attribution de compétence en matière de réseaux de communications électroniques avec pour objectifs :

- une desserte généralisée du territoire en fibre optique, avec notamment la mise en œuvre des réseaux FTTH destinés au résidentiel,
- une échéance fixée à 2019 pour assurer cette desserte,
- une réelle ouverture concurrentielle des réseaux mis en œuvre, pour disposer des offres les plus attractives possibles, notamment pour les entreprises et les services publics.

Le 15 octobre 2012, le Grand Lyon a acté le principe du déploiement d'un réseau de communications électroniques à THD, ouvert à l'ensemble des opérateurs ou utilisateurs dans des conditions objectives, transparentes et non discriminatoires conformément à l'article L. 1425-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le réseau d'initiative publique projeté, à travers la délégation de service public lancée par le Grand Lyon, permettra :

- d'une part, dans le cadre d'un périmètre de base, la desserte des entreprises, notamment celles implantées en zone d'activité, et des sites publics sur l'ensemble du territoire du Grand Lyon, dans un objectif de renforcement de l'attractivité et de la compétitivité du territoire.

- d'autre part, et dans le cadre d'une option, la desserte FTTH éventuelle du résidentiel sur les communes ou quartiers pour lesquels le déploiement des opérateurs privés ne se réaliserait pas, notamment sur les communes les moins denses du Grand Lyon. Cette option pourrait être levée lors de l'attribution du contrat de délégation de service public.

La Communauté urbaine de Lyon, intervenant en complémentarité des investissements privés tout en garantissant l'aménagement numérique de l'ensemble de son territoire, souhaite donc recueillir aujourd'hui précisément les projets d'investissements privés assortis des garanties permettant d'en évaluer le caractère sincère et crédible.

Dans ce contexte, la Communauté Urbaine de Lyon publie le résumé de son projet et invite les parties intéressées à présenter leurs projets d'investissement sur le territoire du Grand Lyon.

Le texte complet de cet appel à projet est disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.grandlyon.com/thd>

**Moteurs** La nouvelle génération de breaks lancée par Volkswagen parie sur l'élégance de la ligne et l'amélioration du confort de conduite pour séduire les familles en quête d'espace utile

## Golf SW, le charme discret du classicisme



Une fois la banquette rabattue, le coffre passe d'un volume de 605 à 1 620 litres. VOLKSWAGEN

Chez tous les constructeurs, même les plus prisés, il y a des voitures qui comptent moins que les autres. Des modèles que l'on renouvelle sans déployer trop d'imagination, comptant sur une clientèle de fidèles pour leur assurer un honnête niveau de vente. Jusqu'à alors, la version break de la Golf faisait figure de laissée-pour-compte par Volkswagen, qui se contentait de greffer un « sac à dos » à l'arrière de la berline la plus vendue en Europe. D'où un style assez ingrat qui se contentait de traduire à l'extérieur ce que cette voiture à l'habitabilité plutôt généreuse offrait à l'intérieur.

La nouvelle génération, lancée cet automne, marque une rupture avec cette lignée de breaks mollasons. Dénommée SW (pour *Station Wagon*), elle a été dessinée avec le souci d'offrir autre chose que des motifs d'achat essentiellement utilitaires. Même s'il n'est pas aussi séducteur qu'un break de chasse à l'anglaise (ou qu'un break Audi, la marque cousine), ce modèle, dont le profil pâtit de la présence d'un long porte-à-faux arrière, s'intègre plus harmonieusement dans la famille Golf.

Derrière ce coup de crayon plus affirmé transparait la volonté de

proposer une alternative aux petits SUV, une catégorie dans laquelle le numéro un européen n'est pas encore présent. Le catalogue Volkswagen ne dispose que du Tiguan, plus encombrant et élitiste que les Nissan Juke, Renault Captur, Peugeot 2008 et autre Mini Countryman, qui se vendent comme des petits pains. Or ces faux 4x4, s'ils ont laminé les ventes de monospaces, n'ont pas véritable-

### Sur le marché français, Volkswagen tombe à pic. Seule Renault et sa Mégane Estate représentent les marques nationales

ment fait de tort aux petits breaks qui résistent bien, surtout en Europe du Nord, où ils sont les plus populaires.

Plus longue de 30 cm que la berline, la Golf SW soigne donc ses atouts autant que sa capacité de chargement. Le coffre dispose d'un volume de 605 litres, loin devant ses principaux concurrents, et, une

fois la banquette rabattue (opération que l'on peut réaliser à partir du coffre grâce à deux petites tirettes), on passe à 1 620 litres.

On pourra objecter que la surface de chargement ainsi dégagée n'est pas parfaitement horizontale et faire remarquer - défaut récurrent des automobiles allemandes - que la place centrale arrière, outre qu'elle est étroite, impose de faire avec le tunnel aménagé sur le plancher pour les besoins des versions à transmission intégrale. Conçue sur la base de la dernière génération de la Golf, septième du nom, la SW perd quelques dizaines de kilos sur la balance et se satisfait sans dommage de motorisations de moindre puissance.

L'essentiel des ventes devrait se porter sur le 1,6 litre diesel TDI (105 ch) qui, question consommation, se contente du minimum - autour de 5,5 litres aux 100 km en usage route et autoroute - tout en affichant d'honnêtes performances dynamiques. Le constructeur considère que, désormais, le client cherche moins le brio mécanique que les équipements qui simplifient la vie ou améliorent le confort. Comme l'aide au stationnement (la voiture se gare - presque - toute seule), le régulateur de vites-

se adaptatif ou la boîte automatique à double embrayage. Autant d'équipements qui feront grimper l'addition de la SW, dont le tarif débute à partir de 19 490 euros, soit un supplément de 790 euros par rapport à une Golf berline.

Sur le marché français, Volkswagen tombe à pic. Traditionnellement présent sur le segment des breaks de catégorie intermédiaire, le groupe PSA a dû faire des choix. Citroën n'en propose plus depuis la Xsara et aucune version break de la Peugeot 308 n'est encore en vue. Seule la pas toute jeune Mégane Estate de Renault représente les marques nationales. Une aubaine pour la firme allemande, qui estime que la SW pourrait passer de 5% à 10% de l'ensemble des ventes de Golf et voir sa part de marché augmenter raisonnablement dans l'Hexagone.

La cible est celle des familles en quête d'espace utile, soucieuses de contenir leur budget carburant et versées dans un certain classicisme. A même, donc, d'apprécier une Golf, indémodable voiture propre sur elle qui, depuis presque quarante ans, compose l'expression automobile du charme discret de la bourgeoise. ■

JEAN-MICHEL NORMAND

En Norvège, les véhicules électriques ont représenté 5% des ventes cette année

## Au pays du pétrole, la voiture électrique va bien

C'est open bar au pavillon de la Norvège. Dans les travées du salon EVS27, le rendez-vous annuel des acteurs du véhicule électrique (qui s'est tenu à Barcelone du 17 au 20 novembre), tous les regards se tournent vers le stand aménagé par le pays nordique. Le champagne coule à flots, des hôtesse distribuent des carrés de saumon fumé, et on se presse autour des spécialistes qui, dans un anglais parfait, racontent la *success story* de la voiture électrique en Norvège.

Premier pays européen producteur de pétrole, la Norvège se convertit à l'électricité. En 2013, 7 000 modèles neufs à propulsion électrique se seront écoulés dans le pays, soit 5% du marché automobile. En septembre, l'électrique a même représenté 8,6% des ven-

tes, tandis que le constructeur californien Tesla, qui produit des bolides luxueux dont la ligne rappelle celle des Ferrari, parvenait à imposer son modèle S comme véhicule le plus vendu, devant la Nissan Leaf, un autre modèle électrique.

Autant dire que le pays, avec 5 millions d'habitants, constitue un eldorado pour les constructeurs sur un segment qui, en dépit de promesses récurrentes, peine à démarrer. « *Le marché européen est en retard par rapport aux prévisions* », reconnaît Olivier Onidi, directeur en charge de la mobilité innovante et durable à la Commission européenne.

Si autant de Norvégiens roulent électrique, cela résulte à la fois d'aides massives à l'achat et de bien d'autres facteurs. Alors que l'acquisition d'une voiture est lour-

dement taxée, l'achat d'un modèle électrique, ainsi que des batteries, « *est exempt de tout impôt* », indique Ola Elvestuen, député (libéral). Le prix d'un véhicule atteint 20 000 à 30 000 euros, somme légèrement inférieure au prix d'un véhicule thermique augmenté des taxes.

### Couloirs de bus

« *On peut s'offrir une voiture de luxe, comme la Tesla, à prix d'ami* », commente Bjarne Myklebust, fondateur du site Chargelizer.com, qui fournit les coordonnées précises des quelque 4 000 stations de recharge réparties sur le territoire (contre environ 2 300 en France). Car c'est une autre particularité de la Norvège : la densité des bornes est élevée, notamment à Oslo et dans les prin-

cipales villes du pays. Depuis deux ans sont apparues dans les agglomérations environ 80 bornes « rapides », où l'on peut recharger la batterie aux deux tiers en une petite demi-heure, au lieu de sept à huit heures pour une borne classique.

Les heureux propriétaires de modèles « zéro émission » disposent en outre d'avantages non négligeables sur la voirie. « *Ils ne paient pas le stationnement sur la voie publique, sont exemptés de péage et du paiement des traversées en ferry* », indique M. Myklebust. Les véhicules électriques sont également les bienvenus dans les couloirs de bus, une mesure que défend, à Paris, la candidate socialiste, Anne Hidalgo, aux élections municipales. ■

OLIVIER RAZEMON





## SYRIE : LES ENJEUX DE L'INTROUVABLE CONFÉRENCE GENÈVE 2

## ANALYSE

PAR BENJAMIN BARTHE  
Service International

Annulée, repoussée, oubliée, puis réannulée, re-repoussée et ainsi de suite depuis six mois, la conférence de paix sur la Syrie, baptisée Genève 2, n'en finit pas d'user les nerfs des diplomates onusiens qui s'échinent à la mettre sur pied. Longtemps elle a semblé inatteignable, telle une lubie poursuivie par quelques idéalistes, alors que les vrais débats se déroulaient sur le terrain, armes à la main. Mais la perspective de voir des représentants du régime et de l'opposition syrienne s'asseoir à la même table a gagné quelques degrés de réalisme. Genève 2 pourrait s'ouvrir, dans le meilleur des cas, courant décembre.

C'est un communiqué de la Coalition nationale syrienne (CNS), diffusé le 11 novembre, qui a mis en lumière ces progrès. Dans ce texte, le principal rassemblement d'opposants au régime syrien se disait prêt à participer à ces pourparlers, « sur la base d'un transfert du pouvoir à une autorité transitoire », dotée des « pleins pouvoirs exécutifs » et formée par « consentement mutuel ». Une formulation conforme au document de Genève élaboré en juillet 2012 par les

Etats-Unis et la Russie, restée lettre morte depuis, en raison de divergences d'interprétation entre les deux grandes puissances. « Il faut être réaliste, plaide Najib Ghadbian, l'ambassadeur aux Etats-Unis de la Coalition. Nous ne pouvons pas nous permettre d'être vus comme les responsables de l'échec de la solution politique. »

La Coalition a précisé que « Bachar Al-Assad et ses associés ne joueront aucun rôle dans la phase transitoire et dans la future Syrie », en accord avec un communiqué adopté à Londres, le 22 octobre, par les Amis de la Syrie. Mais ce rajout au texte initial ne doit pas faire illusion : le principal courant de l'opposition, autrefois hostile au communiqué de Genève, se fait à l'idée que la démission de Bachar Al-Assad ne peut être que l'aboutissement des négociations et non un préalable à leur ouverture. « Aujourd'hui, c'est ridicule de poser des conditions pareilles, confie un conseiller de la Coalition. On sait très bien que les Russes n'accepteront jamais cela. Et, en même temps, des informations nous laissent penser que Moscou n'est plus à 100 % derrière Bachar. Une délégation qui sait parler politique pourrait s'entendre avec les Russes. »

Deuxième évolution, qui découle de la précédente : le principe de s'asseoir en face d'un émissaire du président syrien n'est plus une ligne rouge. Au début de l'année, la proposition du premier chef de la CNS, le cheikh Moaz Al-Khatib, d'ouvrir des négociations avec Farouk Al-Sharaa, le vice-président syrien, en délicatesse avec

le régime, avait été très mal accueillie par les militants. Aujourd'hui, la perspective de négocier avec Walid Mouallem, le ministre des affaires étrangères syrien, probable chef de la délégation que le régime pourrait envoyer à Genève, suscite moins d'opposition. « Pour tous nos membres, qui ont perdu des proches dans la répression, le sujet a été longtemps tabou », explique Munzer Akbik, le chef de cabinet du nouveau président de la CNS, Ahmed Jarba. En filigrane de cette évolution, on peut lire l'impact de l'enlisement des combats et la prise de conscience, après la volte-face américaine sur les armes chimiques, qu'il est vain de parier sur une intervention étrangère.

## La baguette magique des « khawaja »

Troisième signe encourageant : en limitant ses demandes d'avant-conférence à la libération de prisonniers et à l'acheminement d'aide humanitaire dans les zones assiégées par l'armée, la CNS se rapproche des positions de son concurrent au sein de l'opposition syrienne : le Comité de coordination nationale pour le changement démocratique (CCN), une coalition de partis et de personnalités issus de la gauche laïque, critique de la militarisation du soulèvement. « C'est la baguette magique des khawaja ("étrangers"), sourit l'un de ses dirigeants, Haytham Al-Manna, en référence aux pressions exercées par les Amis de la Syrie sur la CNS. Le communiqué de Londres, c'était pour sauver la

face. Tous les pays qui ont reconnu la CNS comme le représentant du peuple syrien lui demandent d'aller à Genève. A moins de perdre leur soutien, elle ne peut plus dire non. »

Reste un obstacle, et pas le moindre. Même s'il a très tôt signalé sa disposition à participer à Genève 2, le régime n'a jamais reconnu explicitement le communiqué de juillet 2012, censé servir de socle à cette conférence. Dernièrement, Bachar Al-Assad, confiant dans sa capacité à l'emporter militairement, évoquait même la possibilité de se présenter à l'élection présidentielle, prévue en 2014. Le CCN, proche de Moscou, s'accommode de cette ambiguïté. « Le régime viendra à la conférence, dans l'idée de désarticuler l'article sur la formation de "l'autorité transitoire", le seul qui lui fait peur, prédit Haytham Al-Manna. Mais, si toutes les autres parties autour de la table insistent sur ce point, il ne pourra pas finasser. »

La CNS, très suspicieuse à l'égard du Kremlin et peu confiante dans le soutien de la Maison Blanche, redoute un processus à rallonge, qui l'éloigne de son objectif initial. « Nous irons à Genève pour lancer une transition démocratique, prévient Khaled Saleh, un porte-parole, pas pour faire gagner du temps au régime. » A supposer que la conférence s'ouvre effectivement, quelle probabilité de réussite faut-il lui accorder ? « Nulle ou presque », prédit un cadre de la CNS, avec un sourire dépité. ■

barthe@lemonde.fr

LA DÉMISSION DE BACHAR AL-ASSAD NE PEUT ÊTRE QUE L'ABOUTISSEMENT DES NÉGOCIATIONS ET NON UN PRÉALABLE À LEUR OUVERTURE



## Le clan des Tiberi

Dossier champagnes et spiritueux UN VERRE DE FÊTE

© Lauren Fleishman pour M Le magazine du Monde

Le Monde  
WEEK-END

EN VENTE DÈS DEMAIN



## LE LIVRE DU JOUR

## Parler ou négocier avec le diable ?

Si la diplomatie est l'art de négocier, comment parler avec son ennemi ? Le maîtriser sans négocier ou discuter avec lui pour l'affaiblir ? Dans son dernier ouvrage, l'historien Pierre Grosser réfléchit à l'évolution du concept d'ennemi associé au diable.

Mais qui est le diable ? Jusqu'à la fin du conflit Est-Ouest, c'était l'URSS, qualifiée d'« empire du mal », selon Washington. De nos jours, il s'agirait de l'Iran, de la Corée du Nord – deux Etats voyous pour les Américains –, de Slobodan Milosevic, de Saddam Hussein ou encore de Ben Laden. Il s'agit de diables du XXI<sup>e</sup> siècle, car la référence du mal absolu reste Hitler.

C'est du syndrome de Munich, de la capitulation des démocraties face au nazisme en 1938, que diplomates et opinions publiques doivent s'affranchir, insiste l'auteur. Cette prise de distance est nécessaire pour ne pas tomber dans le piège des constructions idéologiques artificielles. Aux gouvernants donc de tirer les leçons de l'histoire sans faire d'analogies intempestives. Aux opinions publiques de déconstruire la rhétorique compulsive qui justifie le discours de fermeté à l'égard de l'ennemi.

## Mode d'emploi

Outre cet effort intellectuel, l'auteur fait l'apologie du discernement par le recours aux outils sociologiques pour « réhumaniser » le diable. Cela suppose une double méthode : d'abord sortir d'une perspective religieuse du bien et du mal où le premier est incarné par l'Occident et le second par le reste du monde.

Ensuite, s'affranchir de la peur. Depuis le 11-Septembre, les sociétés occidentales ont du mal à rompre avec cette machine infernale

PIERRE GROSSER  
TRAITER  
AVEC LE DIABLE ?  
LES VRAIS ENJEUX DE LA DIPLOMATIE  
AU XXI<sup>e</sup> SIÈCLE

Odile Jacob

Traiter avec le diable ? Les vrais enjeux de la diplomatie au XXI<sup>e</sup> sièclePierre Grosser  
Odile Jacob, 366 p., 25,90 €

qui nourrit une phobie à l'égard de l'Autre, alors que la paix et la prospérité règnent en maître absolu en Occident au-dessus de la misère et du chaos qui sévissent ailleurs.

C'est donc un ouvrage sous forme de mode d'emploi pour la paix que nous propose le chercheur. Au moment du dégel annoncé entre les Etats-Unis et l'Iran, une expression à manier avec prudence, la démonstration de Pierre Grosser tombe à pic. Elle devrait cependant susciter quelques réserves chez ceux qui brandissent la suspicion comme un étendard de vertu.

Le travail d'identification de l'ennemi incombe surtout aux diplomates qui doivent faire en sorte que les gouvernements favorisent une solution ni coercitive ni méprisante à l'égard de l'ennemi avant d'envisager à terme son isolement ou sa destruction.

Mais, à « réhumaniser » ainsi le diable, ne risque-t-on pas de le banaliser, sans voir que sa queue peut rester cachée derrière les détails d'un processus de négociation... ■

GAÏDZ MINASSIAN

Le Monde

## Les Unes du Monde

ACCÉDEZ À L'INTÉGRALITÉ  
DES « UNES » DU MONDE  
ET RECEVEZ CELLE DE  
VOTRE CHOIX ENCADRÉERENDEZ-VOUS SUR [www.lemonde.fr/boutique](http://www.lemonde.fr/boutique)



## Berlin ne pratique pas le « dumping social » Les critiques infondées doivent cesser

Susanne Wasum-Rainer

Ambassadrice d'Allemagne en France

L'Allemagne est actuellement pointée du doigt pour l'excédent de sa balance courante. Ces critiques sont injustifiées. En effet, la performance des exportations allemandes ne repose pas sur des interventions de l'Etat. Le surplus du compte courant allemand est plutôt le fruit de la libre concurrence sur les marchés mondiaux.

Selon les prévisions de la Commission européenne, la balance des paiements courants devrait enregistrer cette année un surplus de 7% du produit intérieur brut (PIB), avant de revenir à 6,4% en 2014 et 2015.

Il est vrai qu'en matière de commerce international l'Allemagne se porte bien aujourd'hui, mais il faut également se rappeler que le solde des comptes courants était encore négatif il y a peu, tout particulièrement durant les années qui suivirent la réunification.

Ce que les détracteurs de l'Allemagne oublient, c'est qu'environ un tiers de l'excédent courant est généré par les revenus provenant de l'étranger. Cela signifie qu'un tiers de cet excédent ne repose pas sur le commerce extérieur, mais sur des revenus issus de capitaux allemands investis ou placés à l'étranger par le passé. En ce qui concerne les deux tiers restants – pour l'essentiel de la balance commerciale –, une quelconque intervention planificatrice n'est ni possible ni souhaitable dans le cadre de l'économie sociale de marché. Faut-il le rappeler, l'économie planifiée a déjà connu par le passé un échec retentissant en Allemagne.

Les excédents allemands témoignent plutôt de la forte compétitivité de l'économie et du fait que les marchandises made in Germany sont très demandées dans le monde. L'Allemagne est tout particulièrement présente dans les régions à forte croissance, avec des produits de qualité et une gamme attrayante. Ses partenaires commerciaux profitent de cette situation. Lorsque les entreprises allemandes exportent, leurs sous-traitants à l'étranger et en Europe en profitent très largement. Tandis que la part des exportations allemandes a finalement diminué dans la zone euro, les excédents d'exportations augmentent dans les pays non européens. Notons tout particulièrement l'importance croissante du marché nord-américain.

Les excédents des opérations courantes sont donc le fruit de l'activité économique; ils ne sont en rien favorisés par l'interventionnisme, voire le protectionnisme de l'Etat. En tant que membre de l'union monétaire européenne, l'Allemagne ne peut pas non plus – contrairement à d'autres pays – améliorer ses chances à l'exportation par une dévaluation artificielle de sa monnaie.

Diverses instances internationales vont d'ailleurs dans ce même sens. Ainsi, le Fonds monétaire international, dans une étude publiée en août, constate que l'excédent de la balance courante de l'Allemagne n'est pas dû à des dérives de sa politique économique. La cause en serait plutôt les déficits fiscaux et structurels de ses partenaires commerciaux. Déjà, en 2011, la Commission européenne soulignait que les excédents courants n'ont aucun effet déstabilisateur pour la zone

euro. Les prix des marchandises allemandes ou le niveau salarial – fixé par les partenaires sociaux sans consultation de l'Etat – ne représente qu'un facteur parmi d'autres pouvant influencer le surplus de la balance courante.

Ainsi, en décembre 2012, la Commission européenne constatait que l'évolution des salaires outre-Rhin ne joue qu'un rôle mineur dans les excédents des transactions courantes. Un autre facteur déterminant réside dans la compétitivité hors prix, comme par exemple la qualité des produits allemands.

Par ailleurs, dans le secteur industriel de la zone euro, il n'y a qu'en Belgique que le coût horaire du travail (41,91 euros) est supérieur à celui de l'Allemagne (36,98 euros). Le reproche selon lequel l'Allemagne pratiquerait un dumping salarial en vue d'améliorer ses chances à l'exportation est donc infondé, comme le montre aussi l'actuel rebond de la demande intérieure.

Il est donc faux de prétendre que la politique budgétaire allemande, qui vise à réduire les déficits, bride la demande intérieure de manière artificielle. Pour les

**La zone euro profite elle aussi des finances publiques saines de l'Allemagne : sur les marchés financiers internationaux, sa solvabilité constitue la clé de voûte des plans de sauvetage européens**

deux années à venir, la Commission européenne prévoit en effet un budget allemand proche de l'équilibre. Mais la réduction de la dette publique par rapport au PIB s'appuie donc sur une croissance solide de celui-ci.

La zone euro profite elle aussi des finances publiques saines de l'Allemagne : sur les marchés financiers internationaux, la solvabilité allemande constitue la clé de voûte des plans de sauvetage européens. Si elle creusait fortement sa dette publique afin de stimuler sa demande intérieure, sa solvabilité – et, au final, la stabilité de toute la zone euro – risquerait d'être remise en question.

La critique des excédents courants allemands est infondée car ceux-ci ne sont pas alimentés par l'intervention de l'Etat. Le solde de la balance courante de l'Allemagne est le fruit de milliers de décisions individuelles prises par les acteurs de l'économie de marché et de processus d'ajustement qui s'inscrivent dans la concurrence mondiale.

Grâce à l'actuelle dynamique de son économie intérieure, l'Allemagne apporte une contribution importante à la stabilité européenne et à la réduction des déséquilibres. D'autres réformes structurelles visant à renforcer la compétitivité sont nécessaires pour accélérer cette réduction des déséquilibres dans la zone euro. ■

Le 13 novembre, la Commission européenne a annoncé qu'elle allait ouvrir une enquête approfondie sur les excédents des comptes courants engrangés par l'Allemagne.

## Maudit Bic par Conc



## Pour l'intimité numérique Des droits universels pour protéger notre identité 2.0

Laure Kaltenbach

Directrice générale et membre fondateur du Forum d'Avignon

Olivier Le Guay

Responsable éditorial et digital au Forum d'Avignon

L'équilibre entre la valorisation des traces que chacun laisse sur Internet, véritable or noir du XXI<sup>e</sup> siècle, et la nécessaire protection des libertés individuelles, constitue l'ADN, l'identité numérique, désormais indissociable de chaque humain.

Le Forum d'Avignon, laboratoire d'idées au service de la culture et de son dialogue avec le monde économique, propose que les données personnelles culturelles, à la fois empreintes, signatures et mémoire de nos actions culturelles sur le Web, fassent à leur tour l'objet d'une déclaration universelle définissant les droits de notre identité numérique, sur le modèle de la déclaration universelle du génome ratifiée par l'Unesco du 11 novembre 1997, qui a permis de sanctuariser l'identité génétique face aux manipulations.

Nous proposons que les principes suivants orientent cette future déclaration.

Article 1 : « Les données personnelles culturelles sous-tendent l'identité numérique de chaque membre de la famille humaine, ainsi que la reconnaissance de sa dignité intrinsèque et de sa diversité. Dans un sens symbolique, elles sont le patrimoine de l'humanité. » Le premier article de la déclaration universelle des droits de l'homme numérique viserait à sanctuariser toutes les données personnelles culturelles d'un individu, qui lorsqu'elles sont reliées entre elles autorisent toute sorte de manipulation ou de dérive.

Big génome avant Big Data. Le parallèle entre génome et données personnelles culturelles (DPC) constitue le meilleur moyen de préparer les esprits à la nécessité d'une « charte universelle pour les données personnelles culturelles », car l'histoire du génome et des données personnelles culturelles suit la même ambition universelle anthropologique : comprendre et respecter l'identité humaine.

A une décennie de distance, leur destin est similaire : ce qui était inconcevable est devenu réalité, grâce aux milliards d'argent public et privé investis dans la recherche, grâce à l'accélération de la capacité de traitement des ordinateurs permettant notamment la multiplication des expériences mercantiles, de surveillance, de censure, à l'insu, voire au détriment des individus. S'érige alors la nécessité d'un encadrement universel face aux dérives et malgré les oppositions de puissances politiques et financières.

La donnée personnelle culturelle, c'est notre intimité numérique. Notre ambition est bien de rapprocher les risques et les conquêtes du génie génétique de ceux du génie des données numériques. Ce dernier, appliqué à toutes les identités, annonce déjà des innovations technologiques qui conduisent à nous interroger sur le paradigme relatif à la définition et à l'intégrité de l'homme numérique. « La donnée culturelle, souligne une étude EY, n'est pas spécifiquement réglementée par le droit positif (directive européenne de 1995) et n'est pas appréhendée par le projet de Règlement sur la protection des données personnelles en cours de discussion à Bruxelles [vote prévu en mars 2014]. » Il est urgent que le droit reconnaisse la valeur patrimoniale des données numériques de chaque individu.

Comme pour le génome en son temps, mais finalement comme pour toute déclaration universelle, certains crieront à l'instrumentalisation politique, et au refus de tout encadrement.

Au contraire, il faut agir vite. Les crises politiques et diplomatiques autour du programme américain Prism, comme la puissance mondiale des grands acteurs privés et publics du Big Data, invitent à fixer dès maintenant des règles du jeu au niveau mondial pour préserver de nouveaux droits essentiels à la protection de notre vie privée et notre liberté de penser et de repentir.

Nul ne doit faire l'objet de discrimination et d'exploitation fondées sur ses caractéristiques numériques. Article 2 : « Chaque individu a droit au respect de sa dignité et de ses droits numériques, quelles que soient les empreintes qu'il laisse sur les réseaux. Cette dignité impose de ne pas réduire les individus à leurs caractéristiques numériques et de respecter le caractère unique de chacun et leur diversité. » Après le respect de l'individu génétique, celui de l'individu numérique.

Certes, toute déclaration universelle sur notre ADN numérique n'aura pas de valeur contraignante, mais elle constitue un engagement moral pour les Etats et la communauté internationale. Il ne s'agit pas de mettre les données personnelles hors de tout commerce, ni d'interdire telle ou telle pratique, mais de fixer des repères, insistant sur les droits fondamentaux de la personne. Dans tous les cas, le consentement préalable, libre et éclairé de l'intéressé sera recueilli. Si ce dernier n'est pas en mesure de l'exprimer, le consentement ou l'autorisation seront obtenus conformément à la loi, guidés par son intérêt supérieur.

**Les crises politiques et diplomatiques autour du programme américain Prism invitent à fixer des règles du jeu au niveau mondial, pour préserver de nouveaux droits essentiels à la protection de notre vie privée**

Concilier recherche et valorisation, sécurité et respect de la vie privée. Comme sur le génome, il faut réaffirmer la liberté de la recherche, une des expressions de la liberté de la pensée. Il s'agit de fonder la liberté du chercheur à l'exception de pratiques « contraires à la dignité humaine ».

Les Etats doivent prendre les mesures appropriées pour favoriser les conditions intellectuelles et matérielles propices au libre exercice des activités de recherche sur « l'ADN numérique ». Et notamment ce qui favorisera le respect de la vie privée, l'anonymisation des données pour un usage d'intérêt général. Dans la même dynamique, la déclaration reconnaîtrait à l'individu le droit « à une réparation équitable du dommage qu'il aurait subi » à la suite d'une intervention sur son identité numérique.

Dans les droits de l'homme numérique, il y a aussi ses valeurs. Si la réalité d'une identité numérique n'est pas récente, l'émergence d'outils d'exploitation d'empreintes identitaires de plus en plus efficaces se fait désormais en temps réel. Il est donc temps de proclamer un cadre universel. Les violations et manipulations récentes de notre identité numérique illustrent bien que de nouvelles problématiques se sont ouvertes depuis 1997.

Car « cette même année, rappelle l'Atelier BNP Paribas, Google est né et l'ordinateur Deep Blue a battu un Garry Kasparov, champion du monde d'échecs. » Annoncé à grand renfort dans la littérature de science-fiction, la machine aurait-elle finalement pris le pas sur l'homme ?

L'application constante et généralisée des droits humains, inaliénables, universels, indivisibles et interdépendants, qu'ils soient civils, politiques, sociaux, économiques, ne doit pas empêcher d'en conquérir de nouveaux.

Les droits de l'homme de l'identité numérique réaffirment la foi dans nos valeurs fondamentales : le respect de la dignité, de la liberté de la personne humaine et de sa vie privée. ■

La sixième édition du Forum d'Avignon s'est tenue les 21, 22 et 23 novembre



# Pôle emploi « Je n'ai plus le temps »

Une agence Pôle emploi. CHRISTIAN BELLAVIA/DIVERGENCES POUR « LE MONDE »

RECUEILLI PAR  
JEAN-BAPTISTE CHASTAND

Un soir, au bout « d'une journée particulièrement tendue », Bertrand (le prénom a été changé), conseiller Pôle emploi dans une des agences les plus chargées de France, en zone urbaine sensible, a écrit un long récit de son quotidien, baptisé « Ce matin est un jour comme les autres ». Il l'a envoyé aux syndicats de l'organisme, puis l'a complété pour *Le Monde*.

Conseiller depuis huit ans, titulaire d'un master, Bertrand, trentenaire, est payé 2 000 euros brut, sur 14,5 mois, comme le prévoit la convention collective de Pôle emploi. Son témoignage atteste de la charge de travail et de l'incroyable pesantier administratif et informatique que doivent affronter les conseillers de Pôle emploi. Et de la déshumanisation qui en découle pour les chômeurs. Voici son témoignage.

6 h 30 : je me lève.  
7 h 30 : j'arrive au travail. Je connecte mon PC sur ma session. Quinze minutes plus tard ma session s'ouvre enfin ! « Ecran bleu », j'attends que Novell Zenworks 7 ait lancé mes applicatifs en espérant que tout fonctionne cette fois-ci... tout fonctionne (pour le moment).

7 h 45 : je lance en priorité ma boîte mail pour vérifier que je n'ai pas des mails « urgents » à traiter pour hier... j'ai une dizaine de mails que j'arrive à épurer. Il m'en reste une dizaine, on verra plus tard. Je dois finaliser le travail de montage de l'Action de formation préalable au recrutement (AFPR) [dispositif qui prévoit de former un chômeur non rémunéré en entreprise avec une promesse d'embauche à la clé] que je n'ai pas eu le temps de faire hier.

Je viens souvent à 7 h 30, même si Pôle emploi ne m'autorise à badger qu'à partir de 8 h 30 à 16 h 30. Venir avant me permet de traiter les dossiers en retard. On peut déclarer jusqu'à une quinzaine d'heures supplémentaires et poser des jours de récupération. Au-delà, les heures sont écrites. En 2012, j'ai perdu ainsi une quarantaine d'heures de travail.

Rémunération de formation Pôle emploi (RFPE), demande d'aides aux frais

associés à la formation (Dafaf), Jourform [qui permet de calculer le nombre de jours ouvrés entre deux dates] et Viamichelin [qui permet de calculer la distance entre le domicile du demandeur d'emploi et son lieu de formation] qui plantent en permanence... Mais on est obligé de travailler avec ces outils, même si Google Maps est plus rapide.

Trente minutes après, il est temps que j'aie enfin (re-)consulté mon planning pour vérifier que, depuis hier 17 h 30, il n'a pas changé... et il a changé : je suis finalement en entretien individuel diagnostique (EID) [l'entretien d'inscription des nouveaux chômeurs]. Nos responsables changent souvent l'organisation de notre planning sans nous le demander. J'ai trois rendez-vous de cinquante minutes programmés dans la matinée, alors qu'ils nécessiteraient 1 heure de temps, voire 1 h 10.

[Le planning des conseillers Pôle emploi est organisé en demi-journées, chacune consacrée à une activité. Au sein d'une agence, les conseillers sont normalement censés tourner sur tous les postes. Dans une semaine type, Bertrand passe une demi-journée à traiter des dossiers d'indemnisation des chômeurs en « back-office », deux à l'accueil de l'agence et le reste à inscrire les nouveaux chômeurs ou à recevoir certains des 380 chômeurs de son « portefeuille »]

Mes trois rendez-vous s'enquillent. 9 h 10, 10 h 20, 11 h 10 : je ne sais pas, je ne sais plus, je suis déconnecté de l'espace-temps... Je me répète machinalement.

11 h 30 : le « manac » [le responsable de l'équipe d'accueil] m'informe qu'à cause du surbooking en EID (douze conseillers de prévu pour quatorze rendez-vous toutes les cinquante minutes) je dois recevoir un quatrième rendez-vous qui attend depuis 10 h 30. Je le reçois, je l'inscris, tout va bien cette fois-ci, il s'en va... Pour maintenir notre taux de remplissage, les responsables surchargent les rendez-vous, en espérant que tous les chômeurs ne viennent pas. Parfois, ils nous appellent en renfort quand nous sommes en back-office.

12 h 45 : je pars en pause déjeuner pour normalement quarante-cinq minutes. Cet après-midi, je dois reprendre en gestion de portefeuille (GPF) [activité de réception et de suivi des chômeurs du portefeuille] à 13 h 30. Dans quel bureau ? [les conseillers Pôle emploi n'ont pas de bureau attribué.] On verra bien tout à l'heure, j'ai faim, j'ai soif.

Conseiller Pôle emploi d'une agence située en zone urbaine sensible, Bertrand gère un « portefeuille » de 380 chômeurs. Entre entretiens individuels à mener au pas de charge et bugs informatiques, récit d'une journée kafkaïenne

13 h 15 : alors que je débauche, une collègue me sollicite pour une aide à la mobilité que j'ai commencée la semaine dernière. Elle en profite pour m'interroger sur le CUI-CAE [contrat aidé] de M. Azer. J'en profite pour lui demander des informations sur les orientations des travailleurs handicapés. Rien n'est clair, rien n'est officiel, tout n'est que « bruit de couloirs », mais je prends même sur mon temps de pause...

13 h 25 : me revoilà à la cuisine, j'y ai perdu quelques collègues qui ont couru vers leur poste de travail. Je finis de déjeuner à grande vitesse (DGV).

13 h 30 : je m'aperçois via GOA [le logiciel qui permet aux conseillers de l'accueil de signaler l'arrivée des chômeurs convoqués] que mon premier RDV est arrivé. Il a été positionné par la plate-forme téléphonique pour une durée de... cinq minutes. Il faudrait au moins quinze minutes pour recevoir les chômeurs. Dans le doute, je consulte ce planning de RDV et je me rends compte que je vais être sur les dents tout l'après-midi ! Malgré mon alerte auprès des équipes locales de direction (ELD), personne n'est en mesure de pouvoir m'aider... Je me débrouille comme je peux. Après tout, je suis autonome (comprendre débrouillard et magicien) !

14 h 00, 15 heures, 15 h 05, 15 h 25, 15 h 30...

Je ne sais toujours pas, je ne sais toujours plus... Je continue malgré tout, mon retard s'accumule : je veille à ne pas dépasser quinze minutes de retard.

Je reçois ou j'appelle par téléphone entre sept et huit chômeurs par demi-journée. Je réponds aussi aux mails. Etant donné le temps dont je dispose, je ne peux pour l'instant que réaliser les convocations obligatoires [au quatrième et neuvième mois de chômage] et parler à ceux qui me sollicitent. Les autres, je n'ai pas encore eu le temps de m'y plonger. Dans notre agence, il y a toujours entre trente et quarante demandeurs d'emploi qui attendent à l'accueil. Et puis, il y a tous les chômeurs qui sont convoqués mais qui ne viennent pas, alors qu'on leur a envoyé une convocation et qu'on leur a rappelé la veille par SMS leur rendez-vous. Je dirai que la moitié des gens ne viennent pas. On est censé les rappeler avant de leur envoyer un avertissement avant radiation. Mais je ne le fais pas : on les a déjà prévenus par plusieurs moyens. Ils trouvent souvent une façon de se faire réinscrire en faisant un recours auprès du directeur d'agence ou du médiateur.

D'autres collègues me sollicitent parce que je suis correspondant local informatique (CLI) pour des demandes d'interventions. Le changement de toner, le papier coincé, les câbles débranchés, les néons qui clignotent que je me vois obligé de débrancher. Je m'impose électricien, plombier, femme de ménage...

16 h 14 : mon dernier rendez-vous. J'avais espéré qu'il ne viendrait pas. Je le reçois pour les trente minutes réglementaires. Allocation de retour à l'emploi (ARE), allocation de solidarité spécifique (ASS), aide fin de droit, activité reprise, activité perdue, conditions d'ouverture de droits (COD), formations prévues au programme régional de formation (PRF), rémunération de fin de formation (RFF ou R2F pour les habitués) [autant d'acronymes administratifs avec lesquels jonglent quotidiennement les conseillers] : j'essaie de répondre à toutes les questions, car j'ai la chance d'avoir été formé à la double compétence [indemnisation et placement des chômeurs] et que c'est mon dernier rendez-vous de la journée !

17 heures : j'ai terminé ma journée marathon, sur les rotules. Je débadaige et récupère mes affaires mais... il y a toujours un

« mais », on me coince dans le couloir pour encore m'interroger sur l'informatique, sur les aides à la reprise d'emploi, sur les CAE, sur la convention d'assurance chômage, etc.

17 h 20 : vingt minutes après avoir débadaigé, je quitte enfin les locaux en ayant commencé à planifier ma journée de demain... Pas d'inquiétude, je serai encore en EID le matin, puis d'accueil relation client (ARC, l'accueil de l'agence) l'après-midi. J'aurai très certainement le temps de réaliser mes activités en toute quiétude et de répondre à toutes les sollicitations de mes demandeurs d'emploi... Demain s'annonce un jour comme les autres.

« Depuis septembre, on a eu des renforts en CDD. Mais ils sont à l'accueil, alors que c'est le dernier endroit où il faudrait les mettre »

Ce métier me plaît, il me permet de mettre en application mes compétences en RH. Mais la charge de travail s'est considérablement alourdie avec la crise. En 2009, lors de la fusion [ANPE-Assedic], je faisais une demi-journée d'inscriptions par semaine, maintenant c'est quatre ou cinq. A l'époque, je pouvais aller dans les entreprises rencontrer les recruteurs. Maintenant, je n'ai plus le temps. Depuis septembre, on a eu des renforts en CDD. Mais ils sont à l'accueil, alors que c'est le dernier endroit où il faudrait les mettre. Sans formation ou presque, ils doivent régler rapidement les problèmes des demandeurs d'emploi. Cela génère beaucoup de tensions et de violences.

La direction nous dit à peine bonjour, elle nous parle taux de remplissage, taux d'inscription dans les dix jours, taux de mise en relation. Je suis censé envoyer une offre à au moins 60% des chômeurs de mon portefeuille tous les deux mois. Mais où est l'intérêt d'envoyer des annonces à des chômeurs qui peuvent déjà les consulter sur le site de Pôle emploi ? On a vraiment des statistiques sur tout et n'importe quoi : la direction nous parle même maintenant d'un taux d'extinction de nos ordinateurs le soir en partant ! » ■



INTERNATIONAL | CHRONIQUE

PAR ALAIN FRACHON

## L'assaut israélien contre Genève

Mont Bental, plateau du Golan. A vol d'oiseau, Damas est à moins de 70 kilomètres, direction plein est. Au nord, le mont Hermon et la frontière avec le Liban ; au sud, le lac de Tibériade puis la vallée du Jourdain. La terrasse du restaurant domine un paysage volcanique, rocaillies et terre ocre, piqueté çà et là de quelques vignes. Plus bas, c'est la Syrie, passée une zone démilitarisée, surveillée par des troupes de l'ONU, le long de la vieille ville de Quneitra.

A quelque 1 600 mètres d'altitude, le Coffee Annan est le restaurant le plus haut d'Israël – qui occupe toute cette partie du Golan syrien depuis la guerre de juin 1967. En cette fin d'après-midi de mi-novembre, l'artillerie des forces pro-Bachar Al-Assad tonne de temps à autre, de l'autre côté de la ligne frontalière. Bruits sourds d'une canonnade lointaine et, plus au sud, aux points d'impact, s'élèvent une ou deux colonnes de fumée noire, dans des villages tenus par la rébellion.

Scène ordinaire d'une guerre qu'Israël observe « sans pouvoir l'influencer vraiment » et sans choisir son « camp », dit un bon commentateur des affaires militaires du pays. Ceux qui s'affrontent en contrebas du Coffee Annan

figurent parmi les ennemis d'Israël les plus acharnés. D'un côté, de là où partent les tirs d'artillerie, une zone reprise à la rébellion par des « hommes trop bien entraînés et équipés » pour appartenir à l'armée régulière syrienne, poursuit-on. Traduction : le Hezbollah, la milice chiite libanaise, a été engagé par là, au service du régime de Damas. De l'autre côté, des villages tenus par des groupes islamistes radicaux, de plus en plus influents chez les rebelles syriens.

Scénario idéal qui voit s'affronter en champs clos deux des adversaires acharnés des Israéliens : Hezbollah contre Al-Qaïda, extrémistes chiites contre extrémistes sunnites ? Pas tout à fait. Israël n'apprécie aucunement d'avoir à ses frontières (ici comme dans le Sinaï) des bataillons de djihadistes endurcis, certes. Mais Israël ne pleurerait pas non plus la chute du régime Al-Assad, principal allié de l'Iran dans le monde arabe. Au niveau régional, la menace stratégique pour l'état-major israélien, c'est la République islamique, pas Al-Qaïda.

Et l'Iran dispose d'une force arabe à son service exclusif, le Hezbollah, qu'il équipe, entraîne, finance. Grosse de quelque 40 000 hom-

mes, la milice libanaise est aujourd'hui la deuxième force armée la mieux organisée de la région après Tsahal. Du moins est-ce là l'évaluation de nombre d'experts, civils et militaires, rencontrés à Jérusalem et Tel-Aviv par des journalistes français invités de la fondation Elnet (European Leadership Network).

Ils dressent le profil d'une milice qui dispose de PC opérationnels « excellents » et, outre ses troupes de combat, d'un arsenal de missiles de tous calibres, capables de frapper sur l'ensemble du territoire israélien. Israël redoute qu'une partie des armements stratégiques syriens – missiles sol-air, sol-mer, etc. – passe aux mains de la milice libanaise. Les mêmes experts estiment que le Hezbollah a déployé des milliers d'hommes en Syrie, dont le régime serait chaque jour un peu plus dépendant.

### Bluff et dissuasion

La bataille d'un mois que Tsahal mena contre le Hezbollah en 2006 a laissé de mauvais souvenirs en Israël – pas vraiment gagnée, pas vraiment perdue. Aujourd'hui, la milice chiite serait capable de se battre sur deux fronts à la fois, en Syrie et contre Israël à partir de ses bases du sud du Liban. A Jérusalem, cette dernière hypothèse n'est pas évoquée par hasard, surtout ces jours-ci.

Dans le blitz tous azimuts que le gouvernement de Benyamin Nétanyahou conduit contre l'accord sur le nucléaire iranien – les pourparlers ont repris cette semaine à Genève –, « l'option militaire » reste « sur la table », dit-on en Israël. Gesticulation, posture de pression sur Washington, mélange de bluff et de dissuasion ? L'état-major de Tsahal se prépare :

si le gouvernement ordonne un raid contre les installations nucléaires iraniennes, la réplique viendra du Hezbollah, sur ordre de Téhéran.

Pour l'heure, l'offensive se cantonne au théâtre politico-diplomatique. Israël ne manque pas d'alliés régionaux. Parrains des djihadistes sunnites qui se battent en Syrie et jurent de se retourner un jour contre « l'entité sioniste », l'Arabie saoudite et les émirats du Golfe sont mobilisés contre Genève. Ils ont le même adversaire stratégique qu'Israël : l'Iran. Ils collent à l'argumentaire déployé à Jérusalem contre un accord intérimaire sur le programme nucléaire de Téhéran.

Israël s'en tient à un objectif : le démantèlement de toutes les capacités de l'Iran en matière d'enrichissement de l'uranium. Et considère qu'un surcroît de sanctions contre l'Iran peut y conduire. Pas d'accord, répliquent les Occidentaux : à l'aune du critère israélien, il n'y a pas de négociation possible ; de nouvelles sanctions tueraient celle qui est en cours.

M. Nétanyahou craint qu'un accord intérimaire laisse les Iraniens au seuil de l'arme nucléaire et leur accorde, en revanche, ce qu'ils veulent par-dessus tout : un premier coup dans l'édifice de sanctions qui ont prouvé leur efficacité. La situation est compliquée par l'absence de confiance entre Barack Obama et « Bibi » Nétanyahou. Celui-ci a décidé de jouer le Congrès, où il compte nombre d'amis, contre la Maison Blanche. Une bataille de plus en perspective – dont l'issue ne sera pas moins déterminante que celle des combats en cours au pied du mont Bental. ■

frachon@lemonde.fr

AU NIVEAU RÉGIONAL, LA MENACE STRATÉGIQUE POUR ISRAËL, C'EST L'IRAN, PAS AL-QAÏDA

## Le discours que « JFK » n'a jamais prononcé

Dans l'Histoire, il est resté comme le « discours qui n'a pas été prononcé ». The Unspoken Speech. Celui que le président John Fitzgerald Kennedy s'appropriait à tenir quand il a été tué en plein centre de Dallas, le 22 novembre 1963, plongeant le pays dans une stupeur horrifiée. Celui qui sera immortalisé par l'inauguration d'une stèle sur Dealey Plaza, cinquante ans jour pour jour après l'assassinat.

John Kennedy et son épouse Jacqueline quittaient le centre de Dallas dans la Lincoln décapotable présidentielle pour se rendre au Trade Mart, le bâtiment de la foire commerciale, où les attendaient 2 500 dignitaires. Les invités avaient commencé à déjeuner. Par une dérogation spéciale de la hiérarchie catholique, un steak de bœuf texan était au menu bien que ce fut vendredi.

Dallas était l'avant-dernière étape de la tournée du président au Texas, un Etat déterminant pour l'élection de 1964. Le matin, JFK s'était brièvement adressé à une foule rassemblée devant le Texas Hotel de Fort Worth, où il avait passé la nuit. Jackie n'était pas prête. Il avait dû l'en excuser. « Madame Kennedy se prépare, avait-il expliqué. Cela prend plus de temps mais, bien sûr, quand elle a fini, elle a meilleure allure que nous. »

Parmi les invités du Trade Mart, figuraient nombre d'opposants à la visite du président démocrate. Le matin même, dans le Dallas Morning News, un encart barré de noir accusait John Kennedy de faiblesse face aux communistes d'Union soviétique. Dallas était l'un des bastions de l'extrême droite. La veille, des tracts l'avaient accusé de « trahison ».

Le discours contenait la réponse de John Kennedy à l'intolérance et aux « voix qui prêchent des doc-

trines sans lien avec la réalité ». Dans un monde « complexe et plein d'irritations », devait-il dire, le leadership américain doit être guidé par « les lumières de l'apprentissage et de la raison ».

### « Langage de la raison »

Le président avait l'intention de s'en prendre aux bellicistes qui considèrent que rechercher la paix est un « signe de faiblesse ». « Nous ne pouvons pas nous attendre à ce que tout le monde parle le langage de la raison au peuple américain. Mais nous pouvons espérer qu'un nombre réduit de personnes écouteront les absurdités. Et la notion que ce pays court à sa défaite à cause du déficit ou que la force est juste une question de slogans n'est rien d'autre qu'une absurdité. »

En 1964, Stanley Marcus, le fils du fondateur des grands magasins Neiman Marcus, une grande fortune de Dallas mais dans le camp démocrate, obtint une copie du discours par son ami Lyndon Johnson, devenu président après la mort de John Kennedy. Il le fit imprimer et relier à 500 exemplaires, et en distribua des copies, dont la première à Jackie.

Le discours a été exhumé cette année par un groupe d'artistes et de publicitaires de Dallas, réunis sous la bannière « Unspoken-speech.org ». Le collectif a créé un spectacle de sept clips auxquels ont participé plusieurs centaines d'habitants de Dallas, dont la plupart trop jeunes pour avoir subi le traumatisme de l'assassinat. Mais désireux de montrer que Dallas n'a plus honte du passé et qu'elle est prête – cinquante ans après – à rendre hommage au président assassiné. ■

CORINE LESNES  
(WASHINGTON, CORRESPONDANTE)

# MANAGER BFM 2013



**BERNARD ARNAULT**  
PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LVMH

## BFM BUSINESS








RETROUVEZ LA LISTE DES CANAUX ET FRÉQUENCES SUR [BFMBUSINESS.COM](http://BFMBUSINESS.COM)

Société éditrice du « Monde » SA  
Président du directoire, directeur de la publication Louis Dreyfus  
Directrice du « Monde », membre du directoire, directrice des rédactions Natalie Nougayrède  
Directeur délégué des rédactions Vincent Giret  
Directeurs adjoints des rédactions Michel Guerrin, Rémy Ourdan  
Directeurs éditoriaux Gérard Courtis, Alain Frachon, Sylvie Kauffmann  
Rédacteurs en chef Arnaud Leparmentier, Cécile Prieur, Nabil Wakim  
Rédactrice en chef « M Le magazine du Monde » Marie-Pierre Lannelongue  
Rédactrice en chef « édition abonnés » du Monde.fr Françoise Tovo  
Rédacteurs en chef adjoints François Bougon, Vincent Fagot, Nathaniel Herzberg, Damien Leloup  
Chefs de service Christophe Châtelot (International), Luc Bronner (France), Virginie Malingre (Economie), Auréliano Tonet (Culture)  
Rédacteurs en chef « développement éditorial » Julien Laroche-Joubert (Innovations Web), Didier Pourquery (Diversifications, Événements, Partenariats)  
Chef d'édition Christian Massol  
Directeur artistique Aris Papatheodorou  
Photographie Nicolas Jimenez  
Infographie Eric Béziat  
Médiateur Pascal Galinier  
Secrétaire générale du groupe Catherine Joly  
Secrétaire générale de la rédaction Christine Laget  
Conseil de surveillance Pierre Bergé, président, Gilles van Kote, vice-président



GPHG

GRAND PRIX D'HORLOGERIE DE GENEVE

2012

Prix de la Montre Dame



LA MONTRE PREMIÈRE

CHANEL

TOURBILLON VOLANT

Édition limitée à 20 exemplaires numérotés. Or blanc 18 carats, serti de 228 diamants (~7,7 carats).